



VILLE DE
BOULOGNE-
BILLANCOURT

Bulletin officiel du conseil municipal

NUMÉRO 137

Procès verbal de la séance du conseil municipal
du 21 octobre 2010

PRÉSENTATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DE L'ÎLE SEGUIN -

**DÉBAT SUR LES ÉVOLUTIONS DES ORIENTATIONS DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE.**

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL :
9 DÉCEMBRE 2010 À 19 HEURES.

L'an deux mille dix, le 21 octobre à vingt heures quarante, les membres composant le Conseil Municipal de la Ville de Boulogne-Billancourt se sont réunis à la Mairie, au nombre de quarante cinq pour la séance pour laquelle ils ont été convoqués par le Député-Maire, individuellement et par écrit, le 13 octobre 2010.

Le Député-Maire ayant ouvert la séance, il a été procédé à l'appel nominal.

Étaient présents : 45

M. Pierre-Christophe Baguet, Député-Maire, M. Thierry Solère, Premier maire-adjoint, Mme Belliard, M. Ricard, Mme Dubost, M. Baroli, Mmes Missoffe, Bruneau, MM Mougou, Gardillou, Mme Godin, MM. Coquebert de Neuville, Amar Sebbag, Mmes Fathallah, Monties, M. Fournier, Maires-Adjoints, Mmes de Beauval, Billard, Rougnon, M. Morand, Mme Lorber, M. Papillon, Mmes Kamatari, de Villepin, M. Benharoun, Mme Vetillart,

MM Barbot, Deniziot, Mme Ba, M. Labrunye, Mme Bondoux, M. Fourcade, Melle Cardetas, M. Cohen, Mmes Pineau, Bauche, M. Askinazi, Mme Klein, M. Tellini, Mme Vouette,

M. Fusina, Mme Shan, M. Tisseyre, Mme Even.

EXCUSES REPRESENTES : 10

M. Louap qui a donné procuration à M. Papillon (jusqu'à 22 h 45)

Mme Bouée qui a donné procuration à Mme Belliard

Mme de Rose qui a donné procuration à Mme Monties

M. Gallant qui a donné procuration à M. Ricard

M. Bacchetta qui a donné procuration à M. Mougou

M. Graffin qui a donné procuration à Mme Bruneau

Melle Lavardre qui a donné procuration à Mme de Villepin (jusqu'à 22 h 45)

Melle Sicard qui a donné procuration à M. Sebbag

M. Vincent qui a donné procuration à M. Fourcade

Mme Laureau qui a donné procuration à Mme Klein

Départ de M. Fourcade à 21 heures 20

Monsieur Mathieu Barbot a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

L'intégration du projet de l'île Seguin dans le projet d'aménagement et de développement durable du plan local d'urbanisme.

Début de séance : 20h39.

Après avoir procédé à l'appel, Monsieur Baguet désigne Monsieur Barbot comme secrétaire de séance. Le conseil municipal approuve ce choix.

M. Baguet :

Nous sommes réunis ce soir pour un conseil municipal

extraordinaire. Il fait suite à la présentation le 8 juillet dernier, dans cette même enceinte, de notre projet de l'île Seguin et de la mise en révision simplifiée du PLU, pour qu'il soit en adéquation avec la réglementation actuellement en vigueur à Boulogne-Billancourt. Nous avons donc lancé une adaptation du PADD (Plan d'aménagement et de développement durable) et ce soir, nous allons organiser un débat sans vote. Il s'inscrit dans la procédure classique, puisqu'après le vote du 8 juillet dernier, nous avons ouvert une exposition au public et avons déjà tenu deux réunions publiques sur le sujet. Demain matin, les personnalités publiques associées vont être réunies à l'Hôtel de Ville, à savoir les représentants de la préfecture de région, de la préfecture des Hauts-de-Seine et du Conseil général ainsi que les représentants de la SCNF ou encore la RATP. Toutes les autorités ou institutions ayant partie liée avec le PADD et notre PLU seront donc réunies demain pour une présentation. L'exposition se poursuivra. Il y aura également une présentation dans le pavillon de la SAEM sur le trapèze Renault. Par la suite, le préfet désignera un commissaire enquêteur qui lancera l'enquête publique et rédigera un rapport. Enfin, ce rapport sera soumis au vote du conseil municipal au printemps prochain, sachant que la mise en révision simplifiée d'un PLU dure six à huit mois.

Ce soir et avant de lancer nos débats dans une deuxième partie, je vous propose d'écouter l'intervention de Jean Nouvel, architecte coordonnateur de l'île Seguin et Michel Desvigne, paysagiste et auteur de la première partie du jardin ouverte le 5 juin dernier.

J'ai donc solennellement ouvert ce conseil municipal. Si vous en êtes d'accord, je vais maintenant le suspendre pour permettre à nos deux experts de s'exprimer.

Suspension de séance : 20h45.

M. Baguet

Jean Nouvel a prévu une projection et je vous propose que nous démarrions.

Jean Nouvel

Mesdames, Messieurs, bonsoir. Je suis très touché d'être ici car comme vous le savez, c'est un sujet qui m'est cher. Il y a une dizaine d'années, j'avais déjà mis mon grain de sel dans cette histoire alors que je n'avais pas de raison de parler. Je me tourne d'ailleurs vers M. Fourcade que je salue.

Comme vous le savez depuis maintenant plus d'un an, ayant répondu à l'appel d'offres pour choisir un architecte coordinateur, je suis celui-ci. J'avais déjà annoncé la couleur en disant ce que je pensais qu'il fallait faire. Comme vous le savez sûrement, je suis aussi intéressé sur un autre plan, puisque je suis partie prenante d'une des dix équipes planchant actuellement sur le Grand Paris. Evidemment, le point commun de ces dix équipes est de reconnaître l'intérêt stratégique de tout

le réseau de rivière et du fleuve de la vallée de la Seine et l'île Seguin est, bien entendu, un point tout à fait spécifique et crucial dans ce chapelet d'îles car il est sur le méandre, qu'il a une histoire et qu'il est en relation avec un relief particulier.

Je pense donc que ce projet a une vocation d'anticipation. En effet, je crois que la caractéristique liée à un programme urbain tel que celui-ci permet de montrer un mode de vie urbain, qui peut-être - du moins je l'espère -, sera quelque chose de plus répandu dans les décennies à venir.

Je crois que l'urbanisme simplement basé sur le zoning, la densité, les hauteurs ou les données mathématiques purement préalables et parfois un peu simplistes, donnent des quartiers urbains que nous connaissons maintenant que trop. En effet, depuis des décennies nous les connaissons, nous les refaisons et les initiales deviennent à chaque fois péjoratives. Avant, nous disions ZUP, maintenant nous disons ZAC et cela entraîne souvent un certain nombre de bâtiments que l'on reconnaît un peu trop facilement.

Ici, l'ambition est donc d'utiliser une situation exceptionnelle pour promouvoir des méthodes exceptionnelles et de ne pas partir automatiquement de ces règles simplistes, pour aller plutôt vers des règles que j'appellerai sensibles. Je sais que c'est un oxymore mais je sais aussi qu'à chaque fois que nous les proposons, nous arrivons parfois à faire comprendre ce que cela veut dire et que finalement, une silhouette, une couleur ou encore la nature d'un paysage peut se suggérer, se provoquer et que cela reste aussi important que des alignements, des retraits, de séparations ou des zonings trop précis.

Présentation des diapositives.

Jean Nouvel

La première image est donc celle de l'île de la Cité et je considère que l'île Seguin a vocation à être une île de la cité. Elle a vocation à être une petite ville dans la ville. Elle a des points communs très forts, puisque comme la plupart des îles urbaines sur la Seine, elle dispose d'une sorte de socle construit et ces îles, à partir du moment où elles sont construites, appellent souvent un front bâti et un front fluvial où les bâtiments sont généralement relativement harmonisés. En effet, nous essayons de trouver les hauteurs correspondantes et souvent, nous retrouvons des éléments beaucoup plus différenciés à l'intérieur. C'est évidemment le cas pour l'île Saint-Louis et l'île de la Cité, avec Notre-Dame et des bâtiments beaucoup plus monumentaux.

Ici, nous devons retrouver la même chose, avec ces ponts, ce socle et la possibilité d'une promenade autour. Nous allons donc trouver une silhouette et une matérialité, en relation avec d'autres préoccupations, qui sont celles de l'époque. Ce sera donc une île durable, une île attractive par sa mixité et le mélange des paysages mais aussi des matières et des attitudes.

Evidemment cette île sera sensible le plus possible au

fleuve qui l'accueille. Nous allons donc développer la vue sur celui-ci en périmètre, et faire en sorte de retrouver les qualités de cette sorte de bateau figé mais avec beaucoup plus d'ouverture et de contact visuel et physique avec l'eau.

La troisième image évoque cette île durable à travers des stratégies visant à un équilibre énergétique et à des attitudes ou des moyens de transports sur l'île, qui seront ceux de demain, en particulier avec les véhicules propres.

Pour le reste, que ce soit avec les panneaux photovoltaïques ou l'énergie géothermique déjà utilisée, nous faisons « feu de tout bois » et essayons de nous servir de tous les éléments, afin d'arriver à un taux de production électrique très exceptionnel.

Autre élément, l'appartenance de cette île, non seulement par sa géographie, son fleuve ou ses collines présentes tout autour mais aussi par son histoire. En effet, il est vrai que la dernière image ayant marqué ses habitants du XX^{ème} siècle est celle d'une île pétrifiée en forme de bateau. En fait c'est un bateau pétrifié. Nous allons donc mélanger certaines références, certes nostalgique mais avec une forme d'anticipation, ces deux éléments caractérisant d'ailleurs souvent l'architecture.

L'île Seguin et sa géographie.

Jean Nouvel

Sur cette photo présentant l'analyse du site, on remarque bien la situation exceptionnelle dont bénéficieront ses futurs habitants. Pour cela, on trouve différentes échelles de perception. L'une est au niveau actuel, donc au niveau de la promenade péri-métrique (vue sur l'eau) et dès que l'on passe sur les espaces et les terrasses de ce que nous appelons « le socle », on tombera sur une vue donnant sur les coteaux de Meudon ainsi que sur le trapèze de l'autre côté. Au niveau supérieur, on commencera à distinguer les silhouettes parisiennes et beaucoup plus haut, apparaissent les collines de Meudon et un horizon très lointain avec Paris et la Tour Eiffel.

En fonction des situations, des constructions et des programmes, il est très important de pouvoir se servir de ces atouts et de faire en sorte que ces différentes altimétries, puissent être accessibles à tous. C'est-à-dire qu'il y aura vraisemblablement sur les terrasses hautes, des espaces de type « belvédères », pouvant être accessibles à certains programmes publics.

Le projet.

Jean Nouvel

Face à un tel projet, on ne peut se contenter de dire qu'il suffit de mettre un certain nombre de parcelles et de vagues gabarits dessus. En effet, nous sommes obligés de penser à une stratégie. Cette stratégie est celle de la silhouette. Cette silhouette permettra de conserver un certain nombre de vues d'une rive sur l'autre et constituera aussi le caractère de l'île.

Donc dans mon rôle de coordination, c'est aussi celui de l'harmonisation. Et aujourd'hui, certains comprennent difficilement que cette maquette n'est pas uniquement un projet d'architecture car pour l'essentiel, les masses sont aussi présentes. En effet, le socle par exemple, sera pour l'essentiel constitué des bâtiments en mitoyenneté. Ce sera un phénomène de concrétion. Pour les bâtiments situés plus haut, on trouve un pourcentage très important de vide, permettant les perspectives et un pourcentage de plein, s'affirmant au fur à et mesure que l'on monte.

Certaines de ces règles nous permettront donc de fabriquer une silhouette constituée d'un mélange de végétal et de minéral, de stratification des différents horizons et des différentes terrasses végétales. Cela permettra aussi de conserver l'ensoleillement pour toutes les personnes situées sur le trapèze. C'est pour cela qu'il n'y a rien à l'Ouest, puisque le soleil se couchant à l'Ouest, le Sud-ouest est entièrement dégagé. Au Sud, quelques immeubles sont plus hauts car le soleil est beaucoup plus haut et des endroits sont plus dégagés à l'Est car le soleil est plus bas. Sur le côté Sud, on trouve également de grandes percées pour que le soleil arrive de l'autre côté. Toutes ces notions et ces plans ont bien sûr été étudiés très précisément avec le calcul de toutes les ombres.

On trouve donc un urbanisme basé sur des motions sensibles tels que le rythme du soleil ou encore la présence de la silhouette et des arbres.

Morphologie.

Jean Nouvel

Nous avons préparé un schéma successif des différentes strates.

On trouve donc tous les espaces publics et selon les différents plans, vous constaterez qu'ils sont nombreux, puisqu'ils représentent plus de 7ha d'espaces parcourables, étant pour l'essentiel, végétalisés, avec un énorme jardin dont Michel Desvigne vous parlera ensuite.

Ce jardin met en correspondance l'ensemble des éléments de l'île où chacun a accès en deux pas. Il se couvre et se découvre sous des verrières coulissantes équipées de panneaux photovoltaïques et feront de cet endroit un paysage tout à fait unique et attractif.

En dernier lieu, nous trouvons ce que nous appelons pour l'instant les « châteaux », éléments posés sur les terrasses du haut permettant de créer la silhouette de l'île. Etant entendu que cette île cherche à fabriquer une petite ville, afin d'avoir tous ces avantages, toutes ces qualités, tous ces espaces publics et tous ces espaces culturels, il doit y avoir une bonne synergie entre les différents composants ainsi qu'un bon équilibre.

Aussi, nous ne partons pas comme d'habitude d'un programme totalement figé en hauteur, en largeur ou en densité, puisque nous créons un équilibre successif. L'île se mettra

donc en place de manière harmonieuse à partir des éléments qui la précèdent. C'est donc l'équilibre général de l'opération qui dictera la silhouette de l'île. Et même s'il s'agit d'un équilibre urbain qui n'est pas souvent pratiqué, ce système permettra d'arriver à une réelle harmonie.

Le programme.

Jean Nouvel

Nous trouvons donc un grand jardin liant l'ensemble et, derrière, une ligne assez étroite - puisque nous voulions que cette rue soit la plus étroite possible mais ne pouvait l'être pour des raisons de sécurité, entre autres -. Il s'agit donc d'une rue commerçante que nous voulons animer où les commerces s'ouvrent directement sur la voie. Ce n'est donc pas du tout un centre commercial où l'on entrerait par une porte et l'on sortirait de l'autre mais au contraire un phénomène de porosité et d'animations.

En amont, l'île est également composée d'éléments culturels, d'une fondation artistique, d'un portail des arts, avec des œuvres venant du monde entier ainsi que des galeries où les artistes peuvent louer des espaces, puisque l'on y trouve des ateliers. On imagine donc bien l'attractivité d'un tel pôle.

Dans cet espace, on trouve aussi un « cube » lié aux arts numériques, ainsi que le cirque Bouglione et le cirque du Soleil. Il s'agit donc d'un pôle « musclé », haut lieu de destination pour l'ensemble de la métropole.

De l'autre côté, nous trouvons l'équipement musical, avec celui du conseil général, une grande salle d'une contenance de 2 000 à 5 000 places selon la configuration du spectacle (assis ou debout, ouverte sur l'extérieur ou pas), une autre salle plus classique, ainsi qu'un conservatoire de musique, des commerçants et une grande place pouvant devenir festive, en fonction de la programmation musicale.

Au milieu, il y aura un ensemble cinématographique de 17 à 18 salles, qui ne sera pas qu'un simple ensemble multiplexe, puisqu'il intégrera aussi l'image dans toutes ses dimensions, qu'il s'agisse d'enregistrement en direct d'événements (musicaux, culturels, sportifs ou sociaux), voire même la présence de films de nature plus artistique que commerciale.

On trouvera également sur le dessus des jardins, un grand hôtel ainsi qu'une ou deux écoles. C'est donc une véritable ville, composée d'ingrédients très différents. Si besoin, certains éléments pourront changer de place car pour l'instant ce n'est qu'un scénario. En attendant, leur place est prévue mais la souplesse est bien liée à la mise en place de la structure actuelle.

Espaces publics et jardins.

Michel Desvigne

Le projet de Jean Nouvel crée de multiples situations pour le paysage ainsi qu'une sorte de magie, nous permettant une démultiplication des surfaces très intéressantes. En effet, nous cherchons à la fois à avoir un paysage très unitaire et à affirmer notre enracinement dans cette géographie dans la vallée de la Seine, tout en profitant de la richesse de la situation et des différentes expositions et orientations de chacun des lieux que Jean a créés.

Pour l'inventaire de ces lieux, je vous propose de commencer du bas vers le haut.

Le premier lieu concerne les berges, où, pour garder le caractère monolithe de cette île, nous ne proposons pas des continuités végétales mais des sortes de points irréguliers, avec des arbres tout au long de ces berges en contact avec la Seine.

Au niveau du socle actuel de l'île, on trouve tout d'abord des esplanades, avec au débouché de chacun des ponts, une sorte de « place jardins » très abondante, de telle façon que dans l'axe du pont, on puisse distinguer le foisonnement végétal en arrivant sur l'île.

S'agissant du grand jardin central situé entre les deux esplanades plantées, il correspond au jardin de préfiguration réalisé sur l'île que vous connaissez actuellement. Nous imaginons d'ailleurs une sorte de jardin évolutif, puisque le lieu et l'esprit restent mais la grande nouveauté est celle de la maîtrise du climat, qui multipliera d'avantage les usages possibles de ces jardins. Ce sera donc un espace public extrêmement attractif tout au long de l'année et sa protection permettra aussi d'avoir une végétation particulière, qui profitera justement des conditions protégées, créées par cette couverture mobile.

Nous trouvons ensuite des terrasses plantées avec des surfaces assez conséquentes en termes de taille. Ces terrasses correspondent non plus au socle mais à un niveau supérieur et nous aimons bien montrer la relation qui existe avec la terrasse de Meudon. C'est-à-dire que ce qui est vu au loin dans la vallée de la Seine, régnera comme une grande ligne d'horizon verte sur cette île.

Enfin, on trouve cette multitude de terrasses hautes, qui elles, correspondent au niveau supérieur des coteaux de la Seine, tout autant de lieux à l'exposition particulière et spécifique. Et même si nous souhaitons une grande unité d'aspect de végétation, nous allons néanmoins exploiter très précisément chacune de ces niches pour y développer des spécificités de la biodiversité.

Nous trouvons aussi l'ensemble des espaces non plantés - restant cependant d'importants espaces publics -, avec la rue commerçante et de nombreux passages.

Il y a également des places avec d'importants niveaux ainsi qu'un certain nombre de cours très importants qui des-

serviront les équipements.

Le tableau suivant vous montre la mesure de cet effort de démultiplication des surfaces.

Les espaces strictement plantés, donc végétaux, correspondent à environ 7ha, ce qui est considérable vu la taille de l'île. Quant aux surfaces minérales (total places publiques et jardins), elles représentent plus de 8,5 ha, dont presque 7 ha d'espaces végétalisés.

Jean Nouvel

Je vais maintenant vous commenter les dernières vues permettant de situer la nature des espaces. Il s'agit bien entendu d'une simulation, puisque nous sommes à un stade urbain mais il faut néanmoins se rendre compte des échelles et de la relation du végétal et du minéral.

Vous trouvez donc les promenades en périmétrie près de l'eau avec des espaces protégés.

Lorsque l'on monte sur le socle, encadrant les coteaux de Meudon, on y trouve des places couvertes équipées de plafonds réfléchissants, permettant non seulement d'augmenter encore plus la pénétration de la lumière mais aussi pour évoquer de façon poétique la relation de l'île au paysage.

Concernant la rue commerçante, celle-ci joue sur une profondeur de champ avec des commerces ouvrant sur la voie.

Le grand jardin central de Michel Desvigne plante dans le sol industriel - puisque les trous existaient déjà dans la salle des presses de l'usine Renault -. Cet enracinement est donc symboliquement intéressant. On y retrouve de grandes diagonales avec les panneaux solaires inclinés représentant une sorte de vénitien sur le haut. Et lorsque l'on pousse ses « ponts roulants », cela ouvre de grands espaces sur ce jardin.

Sur les terrasses du haut, on retrouve donc l'hôtel, avec des bureaux et des sièges sociaux.

Reprise de séance : 21h12.

M. Baguet

Je vous propose maintenant de passer aux questions.

Mme Even

Monsieur Nouvel a parlé d'écoles. J'ai bien compris que d'un côté, il y avait une école de musique mais il est ensuite revenu en parlant d'une ou deux écoles. J'aurais souhaité avoir des précisions sur ces écoles.

Jean Nouvel

Pour le moment ce ne sont que des hypothèses, puisque rien n'est encore signé mais il y a actuellement des tractations

liées à une école de commerce.

M. Baguet

Ainsi qu'une école tournée vers l'architecture.

Mme Bauche

M. Nouvel, vous parlez et vous écrivez merveilleusement d'architecture et d'urbanisme, mais je voudrais être rassurée sur des points techniques. Pour les tours de 130 m de haut – ou plus, ou moins – bâties sur un polder, quelle profondeur de fondations envisagez-vous ? Il ne faudrait pas que cette île s'affaisse comme le font d'autres bâtiments dans les gravières de Lyon... Quant au parti-pris de construire des bureaux : qui dit bureaux, dit parkings. Le maire, lors du conseil municipal de juillet, nous a confié qu'il avait rencontré un chef d'entreprise alléché par votre maquette, mais qui exigeait des parkings au pied de ses bureaux. Le maire – cela figure dans le procès-verbal – a estimé cette requête légitime. Comptez-vous en faire en cuvelage ? A quelle profondeur ? Pour combien de véhicules ? Combien de millions de mètres cubes à évacuer ? Combien de temps durera ce chantier, combien d'années de mandat ? Tout cela nous intéresse.

Est-ce vraiment l'île d'Utopie, dont vous vous réclamez, avec un modèle de développement durable, qui, quand il est abouti, est en effet bien pensé ? Vous parlez et vous écrivez merveilleusement, dis-je, mais peut-être faites-vous, sur ce sujet, un peu plus de communication que d'architecture... Vous voici à même enfin de proposer aux Boulonnais votre rêve de 1999, que vous avez exposé dans une tribune donnée au Monde, à l'accroche efficace, « Boulogne assassine Billancourt ». Ce 6 mars 1999, après avoir fustigé le maire de l'époque, ici présent, pour « son sens de la propreté petite-bourgeoise et son dédain giscardien du monde ouvrier », regardant l'île Seguin, vous avez vu un bateau sur l'eau, un « vaisseau de pierre », un « noble transatlantique », voire un « porte-avions ». Je vous cite : « Imaginez ces grands murs avec des volumes en surplomb sur la Seine »... eh bien, les voilà !

Onze ans après, votre vision n'a pas changé, vous avez seulement ajouté des cheminées à votre transatlantique, ces tours que vous appelez des « châteaux », comme on dit malvoyant pour aveugle. Justement, il me semble que vous ne voyez pas comme les Boulonnais ! Que voient-ils, ces aveugles, à la place des transparences dont vous habillez votre programme ? Ils survolent, comme d'avion, une maquette, une île fantomatique, toute de plexiglas, et flottant, aérienne, sur un fond de velours noir : la Seine... Vous êtes en train de nous faire prendre du béton pour du plexi, et des vessies pour des lanternes, de priver d'espace les Boulonnais qui depuis des siècles respirent avec leurs poumons, et avec leurs yeux, l'oxygène des coteaux de Meudon. Las, les Boulonnais sont des piétons au ras du bitume, ou des riverains appuyés à leur fenêtre : cette présentation n'est pas très honnête, elle devrait être complétée par une vue d'en bas, de la berge, bouchant parfois l'horizon,

l'ouvrant, et quelquefois emmurant les Boulonnais, avec quelques lucarnes donnant sur un jardin contraint, et des touffes sur des immeubles chevelus.

N'est-ce pas fait surtout pour les futurs habitants, et pas du tout pour les Boulonnais ? En vérité, personne n'est contre les tours a priori, Monsieur. Toutefois, votre projet, malgré les déguisements de la maquette et les réponses évasives de la majorité, nous donne les tours mais nous prive de l'espace qui pourrait être ainsi dégagé. Enfin, ce projet de 1999, qui vous a fait lyriquement rêver, vous le trahissez un peu : vous abandonnez l'image du « krak des ouvriers » pour y substituer le « krak des promoteurs ». On peut se demander aujourd'hui qui va assassiner Boulogne et Billancourt tous les deux ensemble.

M. Baguet

Madame Bauche, la parole est libre mais tout ce qui est excessif est insignifiant. Je vous rappelle quand même que Jean Nouvel est prix Pritzker de l'architecture, ce qui correspond à l'équivalent du prix Nobel en termes d'architecture ! Je suis vraiment peiné d'entendre dans cette enceinte des propos suggérant que Monsieur Nouvel parle plus qu'il ne construit.

Jean Nouvel

Oui, Madame. Je suis ici en train de présenter une stratégie urbaine, qui est une stratégie essayant de développer la façon dont nous pouvons espérer que la métropole parisienne puisse vivre dans les années à venir. Je ne suis donc pas surpris que vous me qualifiez d'utopiste. Mais je pense néanmoins qu'à chaque fois que nous sommes amenés à développer un programme de cette ampleur, sur des sites comme celui-ci, nous devons avoir une vision. Il doit y avoir une petite lumière à l'horizon vers laquelle nous savons que nous devons aller.

Rien de ce que je propose ici techniquement n'est infaisable. Vous allez d'ailleurs avoir un petit échantillon qui est déjà à moitié construit, correspondant à quelques horizons, avec des arbres en hauteur - et je ne sais pas si l'immeuble sera chevelu, ce qui ne me déplaît pas car j'ai finalement une certaine liberté d'esprit par rapport à ceux qui ne sont pas fait comme moi -. Je pense donc qu'aucun des composants présents ici n'est irréaliste.

Et faites-moi quand même la grâce de penser que je mettrai les parkings là où il faut et dans la quantité nécessaire, étant entendu que s'agissant de cette mécanique, personne ne peut y échapper. C'est-à-dire que nous ne pouvons pas faire de lieu où l'on ne gare pas, ni un lieu où il n'y a pas d'eau mais nous ne pouvons pas non plus, faire un lieu où tout se « casse la figure ». Si je voulais faire une tour qui se « casse la figure » et qui s'effondrerait dans l'eau, tout le monde se mettrait à m'empêcher de la faire ! Nous ne pouvons pas le faire, Madame ! Il y a des bureaux de contrôle, il y a des bureaux techniques et tout est fait pour qu'il y ait de nombreux tamis et que les choses ne se « cassent pas la figure ». Cela arrive de

temps en temps qu'il y ait un accident mais c'est parce que tout le monde s'y est mis en même temps ou qu'il y a eu des paramètres que personne ne maîtrisait, qui ne sont pas de cet ordre-là et pour des bâtiments beaucoup plus normaux. C'est par exemple arrivé dans un aéroport mais ce n'était pas l'architecte qui était automatiquement en cause, contrairement à ce qui a été dit.

Tous ces arguments sont donc difficilement recevables. De plus, sur le plan de la simulation, - car j'ai bien parlé de simulation -, les perspectives que nous montrons ici sont justes et ne sont pas trichées. Nous avons évité de vous montrer le détail de l'architecture elle-même et peut-être sommes-nous en retrait par rapport à ce qu'il va se passer mais pour le moment, nous sommes surtout en train d'essayer de changer les modes de fabrication des grands quartiers qui se fabriquent. En effet, de ce point de vue là, le XX^{ème} siècle n'a pratiquement fait que des catastrophes. Nous savons que nous avons beaucoup de mal à fabriquer des quartiers de plusieurs hectares ou de plusieurs centaines de milliers de mètres carrés. Il y a d'ailleurs très peu d'exemples positifs autour de la planète. Aussi, nous devons nous attaquer à ce problème.

Et sur ce type de site, je ne suis pas ambitieux par rapport à moi, je suis ambitieux par rapport à vous et par rapport aux Boulonnais ! Et le fait de créer une ville de cette nature amène à créer pour tous ceux qui sont autour, une île de services absolument incroyables, avec des services attractifs non seulement à l'échelle de la métropole mais aussi à l'échelle internationale. Et nous ne pouvons pas dire qu'ils vous gêneront beaucoup, puisqu'ils sont sur une île et qu'en plus, il n'y a pas de nuisances directes. On peut toujours vouloir tout et son contraire mais on peut aussi ne rien vouloir ! Nous aurions pu effectivement rester sur cette île lotie contre laquelle je me suis insurgé. Et je ne m'insurgeais pas spécialement contre Monsieur Fourcade mais au moins autant qu'avec le patron de Renault qui, à l'époque, n'avait pas compris qu'à partir de sa structure existante, il pouvait développer encore plus de mètres carrés et encore plus d'argent que ce qu'il a fait après, puisque nous nous sommes retrouvés avec des maisons et des immeubles posés les uns à côté des autres.

Donc si j'ai protesté, c'était uniquement un cri du cœur car je ne pouvais pas voir un quartier devenir ainsi et je n'avais aucun intérêt à faire cela ! C'est finalement une conviction, c'est aussi ma façon de faire mon métier et j'essaye de le faire le mieux possible. Je n'ai pas vocation à convaincre tout le monde et si je ne vous ai pas convaincue, j'espère en convaincre d'autres.

M. Fusina :

Bienvenue à Monsieur Nouvel.

Je comprends tout à fait la teneur de l'intervention de Madame Bauche car pour nous Boulonnais, vous n'êtes pas un architecte comme les autres, Monsieur Nouvel. Et c'est vrai que nous ne pouvons pas forcément nous adresser à vous, comme on pourrait le faire avec une équipe d'architectes -

nous en avons d'ailleurs connu beaucoup dans le passé depuis les années 2000 - qui nous présenterait un projet pour l'île Seguin.

Vous vous êtes invité dans le débat politique en 1999 Monsieur Nouvel ! Vous avez pris politiquement position et d'une manière assez radicale. Je vous cite très rapidement - car nous n'allons pas reprendre votre article -. « Déjà les mauvaises langues se délient et se délectent. Elles disent, Monsieur le Maire que votre sens de la propreté petite bourgeoisie et votre dédain Giscardien du monde ouvrier vous aveugle...

M. Baguet

Monsieur Fusina, nous n'allons pas passer la soirée sur les propos de 1999 de Monsieur Nouvel.

M. Fusina

...Laissez-moi terminer. « Elles raillent, Monsieur le PDG, la légendaire insensibilité que soupçonne votre mépris, de la longue histoire de Renault et de son principal symbole qu'autorise cette lâcheté ». Ce sont quand même des termes très durs qui sont utilisés ! Et puisque vous faisiez référence à la notion de mémoire, c'est la raison pour laquelle j'avais écrit un article dans BBI intitulé « les mémoires courtes ». Car il est vrai que nous étions surpris de vous revoir compte tenu du fait que l'île avait été rasée et que par conséquent, nous avons beaucoup de difficultés à vous voir revenir et présenter un nouveau projet. Et à l'époque, lorsque vous aviez présenté ce projet de tours sur le trapèze - et je rejoins encore une fois Madame Bauche -, vous communiquez très bien puisque vous parliez de non tours. Et j'avais écrit un article disant : « est-ce que cette non tour provoquera des non embouteillages, une non pollution, une non densification des quartiers et des non problèmes de parkings ? ». Je vous avais envoyé cette tribune et je n'ai pas eu de réponse, ce qui est dommage car nous aurions pu échanger.

Il est vrai que ce soir, vous nous présentez un nouveau projet et je ne serai pas trop polémique car nous sommes là pour être constructifs. Mais nous avons du mal à faire le lien entre ce que vous indiquiez en 1999 - il est vrai que nous sommes dans un contexte radicalement différent - et votre nécessité absolue de faire référence à l'histoire ouvrière de l'île. En effet, je retrouve très peu de références au passé industriel de l'île Renault dans ce que vous nous proposez, y compris en termes d'anticipation.

Je vous accorde que vous avez fait ce soir une présentation très originale et tout à fait intéressante, pour un projet qui somme toute, est assez conventionnel.

Ma deuxième observation concerne la notion de verdure car de la même façon, vous étiez extrêmement dur et indiquiez : « comment gommer toutes traces industrielles visibles ? Peut-être pensez-vous que la pollution de l'eau du fleuve est moins grave que ces pollutions visuelles et que peu importe l'odeur, pourvu que nous ayons la verdure ». Je trouve que

nous avons beaucoup de verdure dans ce que vous nous proposez, même si, parallèlement, il y a des opérations de densification qui posent problème et notamment cette tour qui a priori, sera édifiée sur l'île Séguin.

Voilà donc les observations que nous voulions vous faire.

La dernière concerne la notion de ville dans la ville. Vous savez Monsieur Nouvel, nous avons connu cette notion, c'était le quartier TF1 ! C'est un quartier qui hélas n'a jamais vraiment eu de prise sur la ville historique de Boulogne-Billancourt. J'espère que cette fois-ci, il y aura une osmose plus réussie entre la ville historique de Boulogne-Billancourt et le projet que vous nous présentez. Merci.

M. Cohen

J'ai un point de méthodologie à évoquer avec vous, Monsieur le Maire. Nous ne sommes pas ici pour faire des règlements de compte et je pense qu'il serait intéressant d'avancer sur le sujet.

M. Baguet

Je suis content de vous l'entendre dire. Effectivement, si vous pouvez apporter des propos positifs qui ne soient pas tournés vers le passé comme depuis le départ ! Ce qui nous intéresse, c'est le projet d'avenir !

M. Cohen

Je poserai donc ma question globale. Dans l'aménagement que vous proposez, Monsieur Nouvel, chaque bâtiment a une affectation, et, comme toutes les affectations, celle-ci est sujette à une probabilité de mutation ou de changement. Comment allez-vous articuler les affectations en fonction des aménagements ? Est-ce que cela bouleversera ou non le profil architectural ? Est-ce que cela modifiera la configuration des jardins de Monsieur Desvigne ?

Et j'en profite pour vous dire, qu'ici, vous avez aussi des gens qui aiment votre architecture, qui la visitent de temps en temps et que ce n'est pas parce que nous sommes dans l'opposition que nous nous opposons systématiquement à vous. Mais de temps en temps, nous avons aussi des visions boulonnaises et françaises.

M. Baguet

Ce qui me paraît intéressant serait de profiter de la présence de Jean Nouvel et de Michel Desvigne pour poser les questions sur le projet tel qu'il vous a été présenté. Ensuite, je répondrai à toutes les questions, sur l'occupation des locaux et sur la progression. J'ai même des informations à vous donner. Je l'ai dit au début de ce conseil municipal : nous ferons un début solennel, nous suspendrons la séance afin de pouvoir entendre Jean Nouvel et Michel Desvigne et nous reviendrons en séance solennelle tout à l'heure.

Jean Nouvel

Je vous rappelle que c'est un projet d'urbanisme et même s'il est obligé de prendre un certain nombre de formes pour être communiqué, nous avons tout à fait anticipé le fait que pour l'essentiel, les programmes n'étaient pas encore quantifiés totalement. Donc tout le volume de la partie basse (socle) fonctionne sur les trames dans une forme de mitoyenneté et tout le monde doit rester dans ce volume là.

Concernant les « châteaux », ce ne sont pas automatiquement des volumes de tours au sens où on l'entend aujourd'hui. En effet, il fallait tout simplement trouver un mot pour ne pas les appeler « tours » car ce ne sont pas des immeubles d'une telle hauteur intégrant des terrasses. Ce n'est donc pas la typologie que nous connaissons actuellement.

Pour cela, des formes arriveront en fonction des programmes et des exigences du client, qui en parlera avec son architecte et nous essaierons alors de composer une silhouette, qui ne sera sûrement pas celle-ci mais qui sera composée en fonction des éléments que nous avons, afin qu'elle soit harmonieuse et contrastée de façon à bien garder les vues et le soleil entre ces éléments et arriver à une composition de l'île. Mais ce n'est pas une pré-composition ou une forme dans laquelle on découpe les choses, c'est une forme qui se constitue selon un certain nombre de règles et de principes. Il n'y a donc pas de contradiction avec les programmes qui arriveront - et que nous ne connaissons pas encore -, puisque c'est une structure d'accueil et certains peuvent ne pas correspondre avec notre cahier des charges.

Nous ne sommes donc pas là pour lotir l'île et les personnes qui y habiteront, considéreront que c'est un quartier dans lequel elles ont envie de venir et je crois que nous leur offrons beaucoup d'avantages. Il semble d'ailleurs que beaucoup ait envie d'y venir en ce moment.

M. Baguet

Pour compléter ce que dit Jean Nouvel, je vous signale qu'hier après-midi, j'ai signé un protocole d'accord avec Madona Bouglione, qui a donné un peu plus d'ambition à son projet car elle s'est associée à un partenaire prestigieux, le « cirque du Soleil ». Le cirque du Soleil étudie l'opportunité de s'installer de façon pérenne sur l'île Seguin. Ce projet est passé de 10 000 m² à 15 000 m². Allions-nous refuser le cirque du Soleil et son installation sur l'île Seguin ?

De plus, ce projet est aussi porté par Philippe Starck qui a rencontré Jean Nouvel. Ils l'ont étudié ensemble. De mon côté, j'ai donc vu Madona Bouglione et j'ai débattu des aspects matériels et financiers et les aspects urbanistiques ont, eux, été négociés par Jean Nouvel et Philippe Starck. Nous avons ainsi un projet, certes différent de celui que je vous ai présenté au mois de juillet, mais qui s'est enrichi d'une arrivée assez prestigieuse qui contribuera au renom de l'île Seguin.

Comme le disait Jean Nouvel, rien n'est figé. Nous pouvons encore avoir de bonnes nouvelles et il nous reste des réserves. Par exemple, nous avons pris une option sur la Maison de l'Histoire de France où Jean Nouvel a eu cette idée géniale d'une grande galerie en suspension au-dessus de la Seine, permettant aux visiteurs de remonter l'Histoire de France. Pour l'instant, la Maison de l'Histoire de France semble plutôt devoir être accueillie aux Archives. Nous verrons bien mais je ne désespère pas car je considère que nous avons la plus belle des propositions à faire. Le choix est autre pour l'instant mais nous avons toujours la capacité de faire revenir la Maison de l'Histoire de France si jamais les décideurs venaient à changer d'avis.

Nous avons des options et nous allons jouer avec elles. Nous allons nous adapter et faire évoluer le projet. Ce qui a été présenté tout à l'heure et ce qui est montré par la maquette est le principe même de l'aménagement de l'île. Nous adapterons ensuite les destinations de chaque site, sans remettre en cause profondément les jardins. Les 4.5 ha de Michel Desvigne sont figés. Ce sont notamment des jardins en creux reprenant les fosses dans lesquelles étaient déposées les presses de Renault, servant à transformer des grands cubes d'acier en capots ou en toits de voiture. C'est ce que nous allons retrouver avec les ponts roulants du jardin et cette verrière, qui rappelleront l'histoire de l'industrie automobile sur l'île Seguin.

Nous allons donc nous adapter à chaque fois. Pour l'heure, il s'agit d'un esprit global et d'une urbanisation dans un site. Effectivement, Jean Nouvel s'était porté candidat au poste d'architecte coordonnateur, et bénéficiait d'une longueur d'avance, puisque c'était celui qui avait le plus travaillé sur le rapport au fleuve et à l'intégration dans le site. Il avait en outre construit une superbe tour à côté mais ce qui m'a le plus séduit dans son projet, c'est justement l'intégration au site et le rapport au fleuve, qui pour moi était déterminant.

M. Morand

Simplement quelques mots pour rassurer Messieurs Nouvel et Desvigne dans ce contexte de reproches et d'inquiétudes, que beaucoup de Boulonnais - et de vieux Boulonnais dont je fais partie -, sont très heureux de voir arriver ce projet. Il est certes l'aboutissement d'une longue évolution, parfois même difficile - j'ai encore en tête le projet de la cité bleue de Paul Graziani au début des années 90 - et j'ai moi-même soigné des emboutisseurs qui travaillaient sur les presses de l'armée allemande servant à faire les fourgonnettes. C'est donc une grande évolution et je crois que pour beaucoup d'entre nous, ce projet, même s'il peut soulever quelques inquiétudes, est assez bien accueilli dans son ensemble et porteur de beaucoup d'espoir. Merci pour tous ces Boulonnais qui espèrent bien qu'un jour, nous puissions enfin déambuler dans ces rues et dans ces jardins.

M. Baguet

Encore deux interventions, et nous suspendrons de nou-

veau la séance. De plus, nous allons remettre à chacun d'entre vous, le numéro spécial de « Beaux Arts Magazine » qui reprend toute l'histoire de l'île Seguin, de son origine à aujourd'hui ainsi que de ses différents projets. C'est un document assez exceptionnel.

Mme Vouette

Je voudrais juste faire une petite intervention à cette phase du débat sur le patrimoine de la Ville. Effectivement, notre groupe regrette infiniment que l'île Seguin ait été rasée, en particulier la centrale Laprade pour laquelle nous nous sommes longtemps battus, malheureusement sans succès.

Alors, si nous regardons le projet qui nous est présenté, nous reconnaissons néanmoins quelques gestes vers la mémoire ouvrière, entre autre, l'intérêt d'essayer de réinterpréter la grande verrière de l'usine avec cette nouvelle verrière mobile et photovoltaïque. J'ai également compris que le projet conservait le fronton amont de l'île Seguin pour lequel effectivement, nous espérions qu'il soit conservé.

Cependant, Monsieur Nouvel, j'aurais voulu savoir ce que vous pourriez envisager comme lieu de mémoire sur l'île car ce n'est pas très précis. De plus, nous aimerions savoir si vous auriez un projet d'ensemble sur cette question du symbole Billancourt car il n'y a pas que l'île qui est concernée par cette dimension symbolique, puisque le trapèze l'est également. Sur le trapèze, nous savons que la région a prévu de construire un lycée dont l'architecture devrait avoir une dimension symbolique affirmée - en tout cas, le pré-projet comportait cette dimension - mais je voudrais savoir si vous pourriez nous parler d'autres moyens d'ancrer ce nouveau quartier dans l'histoire de la Ville, avec cette mémoire ouvrière et sociale car pour moi, il n'y a pas que l'île, c'est un tout.

Jean Nouvel

Je pense que nous sommes dans une situation post-atomique car tout est rasé et je ne sais même plus si ce qui est gardé est symbolique ou pitoyable. Le grand symbole de l'île était une structure industrielle magnifique avec des perspectives intérieures pouvant aller jusqu'à 1 km de long. Donc le vrai respect que nous pouvons avoir est justement de reconnaître qu'il y avait dans l'architecture moderne des années 30 de cette île, une prise de position architecturale intéressante. Et finalement, il y a dans cette île, le souvenir de l'île Renault. Quelqu'un m'a d'ailleurs dit que je n'avais pas changé d'avis, puisque l'on retrouve au final la silhouette de l'île avec des tours en plus. Je pense que dans le sens de l'histoire, si nous avons travaillé à partir de ces structures, nous aurions aussi fait une ville dans la ville et cela aurait été fait avec le souvenir direct de cette usine. Tout ce qui aujourd'hui est de l'ordre de la reconversion permet de faire des espaces que nous n'aurions pu faire sans cela. Aujourd'hui, ces espaces sont trop grands et trop longs et l'économie actuelle empêche de les exploiter.

Avec ce projet, nous repartons dans un autre système. En effet, dans la prise de position, il y a le souvenir de l'île, grâce

notamment à cette grande place centrale, qui effectivement est basée sur ses plateaux comme des ponts roulants et sur ce sol industriel. Mais il y a aussi une autre façon de vivre ! Ce n'est pas parce que nous aurions conservé les structures de l'île, que nous aurions vécu dans une usine. Peut-être aurions-nous vécu dans une structure qui aurait accueillie une petite ville avec un grand jardin au milieu et cela aurait été autre chose ? Mais ce scénario est mort.

Effectivement, je me suis toujours intéressé à Paris et particulièrement à cette ville car elle était hautement symbolique. C'est d'ailleurs pour cela que j'ai continué à m'y intéresser ! Et ce n'est pas parce que nous sommes dans cette situation post-atomique, qu'il n'y a rien à faire. Je suis un homme d'espoir, de construction et je suis là pour positiver. De plus, je suis quelqu'un qui pense que la Seine a un devenir dans la réalité de la future métropole parisienne et je crois que l'île Seguin est vraiment un point stratégique.

M. Solère

Comme l'a fait M. Morand, je voulais tous deux vous remercier de votre présence ce soir, pour essayer de nous expliquer votre vision de ce fort parti pris urbanistique et architectural. Cela nous pose d'ailleurs beaucoup de questions pour des profanes tels que nous et comme vous l'avez clairement dit, ce projet s'inscrit dans une vision métropolitaine à l'horizon des décennies à venir.

Je crois qu'il existe deux sujets de fond intéressants particulièrement la population et les élus municipaux. Le premier concerne bien sûr l'architecture mais au-delà de cela, le problème des hauteurs. Je pense qu'il faut rassurer car le débat sur la densité est un sujet dont on parle énormément car il suscite des craintes. Cependant, lorsque nous allons à New-York, personne ne s'effraie de la densité.

Deuxièmement, c'est aussi le sujet de l'affectation des différents châteaux. Et tout le monde comprend bien que l'aménagement d'un tel site (une île), ne permet pas dès le départ de présenter un projet bouclé où chacun vient et où les choses évoluent.

De plus, j'accueille avec joie l'annonce de Monsieur le Maire sur l'accord qu'il pourrait y avoir entre le cirque Bouglione et le cirque du Soleil car ce dernier a su créer une marque et répondre à de véritables attentes au niveau international.

Je pense que la population de Boulogne-Billancourt, ainsi que la population francilienne, attend sur ce site chargé d'histoire, un aménagement audacieux répondant aussi à des attentes de vie quotidienne. Cela fait partie des éléments étant de nature à rassurer, donc je crois qu'il y a beaucoup de pédagogie à faire.

Ce parti pris qui est le vôtre, est un pari pour l'avenir et comme l'a rappelé M. Cohen, nous sommes nombreux à

apprécier votre architecture. Je pense aussi que cette pédagogie se fait également aujourd'hui au sein du conseil municipal et nous devons tous participer à dessiner cette île Seguin pour demain.

Jean Nouvel

Je voulais préciser une chose. Ce n'est pas une île de tours. Si vous regardez certains bâtiments, ils sont à peu près à l'échelle de ceux présents sur le trapèze. Le bâtiment central est d'ailleurs à peine plus haut que la tour horizon actuellement en cours de construction. Tout ces ensembles sont donc bien peu par rapport au trapèze ou encore à la tête du pont de Sèvres. Tout ceci est bien dosé et contrairement à ce que je lis souvent, je ne suis pas spécialement pour les tours. Ce n'est pas parce que je suis amené à faire des tours que je ne fais pas autre chose. La tour est un élément de vocabulaire ayant tout son sens, lorsqu'on a besoin d'accueillir un programme sur une surface réduite et qu'il faille créer de la densité sur un point bien précis, comme par exemple les gares. C'est un élément de vocabulaire important mais nous n'avons aucune raison de faire des tours à beaucoup d'endroits. Et si je propose ici une densification ponctuelle, c'est parce qu'elle permet aussi de dégager tous ces jardins et ces espaces publics.

Au final, nous avons pratiquement autant d'espaces publics que la surface de l'île et cela permet aussi de conquérir tout un tas de plaisirs. Par exemple, lorsque l'on se trouve sur les terrasses, on peut voir les coteaux de Meudon. Il ne faut donc pas se priver des bons outils lorsque l'on en dispose. Aussi, il n'y a aucune raison de faire des tours lorsque l'on n'en a pas besoin et il n'y a aucune raison de rester au sol lorsqu'il est plus intelligent de monter.

Il n'y a donc aucune course à la densité ni à la hauteur mais simplement la recherche du bon équilibre.

M. Solère

Monsieur Desvigne, dans votre projet contenant tous ces beaux jardins et ce toit rétractable, je me pose la question du coût de fonctionnement et aimerais savoir comment cela fonctionne concrètement.

Michel Desvigne

Je pense que c'est une question quelque peu prématurée et qu'ensemble, nous pouvons envisager les bénéfices du fonctionnement de cette toiture. En effet, nous sommes tous maintenant convaincus depuis longtemps que nous sommes au cœur d'un ensemble de continuité verte considérable. Ce n'est pas un espace vert de plus, c'est une ville exceptionnelle où Jean Nouvel a créé un ensemble extraordinaire. Donc évidemment le déplacement de ces structures représente un coût mais dans l'usine Renault, cela était multi-quotidien. Donc je ne pense pas qu'il s'agisse d'un équipement tellement sophistiqué. Il y a même dans ce projet une certaine rusticité et j'en vois vraiment les bénéfices. C'est un lieu qui accueille toute l'année à toutes les heures.

Jean Nouvel

Il faut aussi voir cela comme un des éléments importants en terme de durabilité car certes, nous nous servons des cellules photovoltaïques mais il y a aussi la dimension du solaire passif. C'est-à-dire qu'au niveau Sud, nous chauffons l'air sur la place - cette technique est d'ailleurs très utilisée dans les quartiers de bureaux avec une sorte d'atrium -. Ici, il s'agit de la même chose mais au lieu de s'appliquer à un immeuble, le principe s'applique à plusieurs. Nous aurons donc des gains énergétiques importants qui se répartiront sur les immeubles aux alentours.

De plus, c'est un système extrêmement simpliste, avec des panneaux se déplaçant facilement et le coût électrique du déplacement n'est pas onéreux. Par ailleurs, ces panneaux ne seront pas tout le temps déplacés. Et je peux être inquiet car les diaphragmes de l'Institut du Monde Arabe sont eux constamment déplacés (trois fois par jour) pour les montrer aux touristes, ce qui fait que le bâtiment a maintenant deux siècles. C'est-à-dire qu'au lieu d'avoir 20 ans, ils les ont bougés deux fois plus. Je suis même assez surpris qu'ils soient encore là. Ici, il ne faudra pas faire pareil et il ne faudra pas bouger en permanence tous les toits. Il faudra les bouger en fonction du climat.

M. Baguet

Merci à Jean Nouvel et Michel Desvigne. Nous allons maintenant suspendre la séance le temps de les raccompagner.

Suspension de séance : 21h50.

Reprise de séance : 22h03.

M. Baguet

Nous ré-ouvrons la séance de ce conseil municipal extraordinaire. Je rappelle que c'est un débat d'orientation donc sans vote. Qui demande la parole ?

M. Cohen

Tout le monde dans cette assistance sait que j'appartiens à l'opposition, et à ce titre j'ai partagé les options d'un projet auquel vous n'avez pas adhéré, c'est pourquoi je ne peux pas approuver celui-ci systématiquement. C'est la nature d'un débat démocratique que de souligner des défauts, des carences, que de les arbitrer. Mais, comme vous, M. Baguet, j'appartiens à ce conseil municipal depuis très longtemps, et nous avons vu les évolutions de ce projet, nous en connaissons les difficultés. Ce projet nous concerne, mais il concerne surtout les générations à venir.

Sur le document que vous m'avez présenté, j'ai eu du mal à cerner le projet. Il y a un aspect urbanistique, et un aspect « programmation », sur lequel je vais m'appesantir un peu plus. Ce document employait tous les superlatifs utilisables, « extraordinaire, sensationnel, territoire d'exception » : le

genre de documents que l'on vous donne dans les promotions immobilières quand on veut vous vendre un projet, mais qu'on n'est pas sûr de pouvoir le vendre à coup sûr. Je conçois que vous soyez enthousiaste : c'est votre projet, il est normal que vous le défendiez, mais – et cela ne s'adresse pas uniquement à vous – quand l'ego d'une personne ou d'un conseil municipal l'emporte sur le bon sens, tout peut arriver.

Votre rhétorique était fondée sur trois arguments : « vivant, bâti, durable ». J'ai envie de segmenter le projet présenté en deux sections : la première, « vie culturelle », et la deuxième, « vie active ». Ce que je vous reproche, ce n'est pas tant l'aspect architectural que l'aspect « logistique et urbanisation » : on pouvait considérer cette île davantage comme une prolongation de la ville de Boulogne-Billancourt, ce qui impliquait de penser en termes de cohérence. La culture, c'est quelque chose qui ne se décrète pas : on ne peut pas décréter l'attrait culturel de quelque chose. Là, vous avez regroupé dans la programmation plusieurs facettes artistiques, chacune pouvant être intéressante, mais qui, agrégées les unes aux autres, ne forment pas une unité cohérente. Un exemple : les arts numériques, dont je suis un grand amateur, sont quand même une expression artistique encore assez discrète, qui n'attire pas encore énormément de visiteurs. Pourquoi, dans le cas d'un musée des arts numériques, devrait-on agréger systématiquement un musée de peinture, une fondation qui oblige à dépendre d'un mécène ? Il y avait d'autres projets plus ambitieux autour de l'informatique : on aurait pu imaginer un Silicon Valley des Hauts-de-Seine... Et là, on a le sentiment qu'on a rempli les espaces, en oubliant le fait qu'un équipement artistique nécessite une programmation artistique : or, pour les arts numériques, on compte sur les doigts d'une main le nombre de personnes capables d'assurer cette programmation, et sur peu de mains réunies le public intéressé ! Si encore on avait intégré ce projet dans le cadre du Grand Paris... mais je ne vois pas bien comment comparer le jardin Albert-Kahn et le musée Carnavalet, l'Institut du monde arabe avec le musée Paul-Belmondo. Vous implantez la fondation Cartier, comme s'il fallait toujours un mécène pour asseoir un projet. A propos de la fonction « lieu de mémoire », on peut se demander de quelle mémoire il s'agit : mémoire de qui, de quoi ? de toutes ces maquettes qui se sont succédées depuis vingt ans autour de ce projet ? Un lieu de mémoire non plus ne se décrète pas. Les usines Renault, c'était l'histoire de Boulogne ancrée sur l'île Seguin, qui elle-même appartenait à Boulogne-Billancourt. Un lieu de mémoire dédié à je ne sais quoi, sauf nouvelle explication venant de vous aujourd'hui, ça ne me semble pas très convaincant.

Ce qui manque dans ce document, c'est l'articulation. L'ancien projet s'insérait notamment dans l'ambition de prolongation de Saclay, il offrait un élément structurant autour duquel s'agrégeaient tous les autres. Si vous agrégez des éléments, intéressants individuellement mais n'ayant pas de cohérence d'ensemble, on risque de finir en déshérence, avec un très joli endroit, mais peu fréquenté, difficile à entretenir, pour lequel la participation financière d'autrui n'a pas été actée, et pour lequel la nôtre est globale. [...] J'ai l'impression

que vous êtes dans une situation où les difficultés sont grandes, je vous le concède, mais où vous vous sentez obligé d'opérer un remplissage, à grands renforts de communication.

Sur le chapitre « vie active », je ne contesterai pas la présence de commerces, de restaurants, de cinémas. Je regrette simplement que la rue commerciale ne soit pas située finalement du côté de Boulogne. Ce qui m'inquiète plus, c'est que vous prévoyiez une quantité de bureaux, nécessaires pour assurer le financement de cette opération, dans cette période privée de perspectives économiques claires. De la même façon, les résidences pour artistes et pour étudiants répondraient-elles toujours à un besoin, en l'absence éventuelle de l'école de commerce ? Moins, certainement, que l'augmentation du parc immobilier dans des secteurs différents : le risque de cette construction hybride, c'est que si l'un des dominos s'effondre, l'ensemble s'effondre.

J'apprécie grandement le talent de M. Nouvel, et j'ai apprécié sa reprise sophiste de la contradiction de l'argument pour présenter un projet ressemblant, quand même, à ce qui avait été prévu du temps de M. Gréther, ce qui est plutôt amusant et sympathique. Depuis le temps que je fréquente ce conseil municipal, je suis vacciné contre les grands mots et l'enthousiasme, l'identité fluviale, la particularité géographique, les grands espaces... Ce qui m'intéresse aujourd'hui, c'est la vraisemblance. Or, vous bâtissez le projet sur de nombreuses hypothèses, positives ou négatives, comme la participation éventuelle du Conseil Général, l'aboutissement du Plan local d'urbanisme, la participation des promoteurs, le bon vouloir des mécènes... A ce niveau de la réflexion, il me semble dangereux pour la commune de faire ce type d'opération : si M. Nouvel trouve poétique d'appeler ses immeubles « châteaux », il serait facile de parler de châteaux de cartes, ou de moulins à combattre... C'est un projet qui mérite qu'on débattenne. Finissons sur deux notes positives : la part importante de l'écologie dans la cité, et le souci légitime d'accessibilité pour les handicapés. Pour éviter ce type de querelles, les comités de pilotage sont un moyen modéré de régler ces problèmes... Sinon, M. Baguet, nous serons contraints de nous battre tous les deux, dans une maison de retraite, à coups de béquilles, parce que jamais ce programme n'aura vu le jour !

Mme Pineau :

A propos du projet de Monsieur Nouvel, je fais moi aussi partie des gens qui apprécient son architecture. J'ai d'ailleurs fait partie du jury qui l'a fait venir pour la construction de la tour Horizon sur le trapèze et j'ai même visité sa tour à Barcelone. Après le débat avec Jean Nouvel et Michel Desvigne sur un projet urbain, nous sommes maintenant amenés à débattre des orientations du PADD. J'aurais trouvé élégant que M. Nouvel précise que son projet s'inscrit dans la continuité de celui de M. François Gréther et de M. Michel Desvigne, ce dernier ayant gardé son projet de terrasses-jardins : promenade sur la berge basse, bâtiments en surplomb sur le fleuve, tout ceci est déjà dans le projet précédent. A l'époque, M. Nouvel soutenait le projet de façade-enveloppe, dont vous ne voulez

plus, M. le Maire, mais qui, selon Jean Nouvel, était censé évoquer le « krak des ouvriers », par « la silhouette de pierre » et « la continuité de l'enceinte sur l'eau ». Nous avons déjà à l'époque prévu cette voie centrale couverte par une verrière pour rappeler l'ancien bâtiment Renault, ainsi que le lieu de mémoire, la préservation d'éléments de patrimoine, sans oublier la programmation culturelle (galerie numérique, salle de musique) : il me semble donc que M. Nouvel aurait pu souligner la continuité dans laquelle il inscrivait son projet.

L'évolution des orientations du PADD a été lancée, comme la révision du PLU, lors du conseil municipal du 8 juillet 2010. Cette modification devrait inscrire le principe d'une « île de toutes les cultures ». Or, le PADD actuel permet déjà la création d'équipements culturels stricto sensu (lieux d'exposition, espace de musée pour les enfants, ateliers d'artistes, galeries, cinémas, lieu de création numérique et salle de musique), la création d'équipements d'enseignement, celle d'un lieu de mémoire lié à Renault, et d'un lieu à vocation scientifique. Je ne pense donc pas que ce simple changement de dénomination, d'« île des deux cultures » en « île de toutes les cultures » justifie une révision du PADD.

A propos des orientations à ajuster dans le PADD : vous demandez la suppression de la façade-enveloppe, pourtant inspirée d'une recommandation de Jean Nouvel en 1999, mais même pour cela, je ne suis pas sûre qu'une modification du PADD s'impose dès aujourd'hui. Deuxième orientation, « renforcer la mixité des fonctions » : le PADD actuel prévoit déjà cette mixité, on peut déjà faire des bureaux, pour 50 000 m², des activités de service, avec un hôtel, des commerces, des équipements culturels ; pas besoin, donc, de le modifier.

Troisièmement, « réorganiser la trame verte, permettant un rapport privilégié au fleuve » : ce point était déjà parfaitement traité dans la partie IV du PADD ! « Un urbanisme durable pour la création du futur quartier de Billancourt » : là encore, aucune révision ne se justifie.

Venons-en au dernier point : « créer un site remarquable, doté d'une forte identité, en confirmant la vocation bâtie de l'île ». Effectivement, même si la maquette présentée peut faire illusion par ses merveilleuses transparences – mais je crois que personne n'est dupe, même pas ses auteurs ! elle présente par rapport aux PADD et PLU actuels un changement important, justifiant notre débat de ce soir : le renforcement de la densité et la construction de tours de bureaux, même si on les appelle « châteaux ». Aujourd'hui, la densité prévue ne peut pas dépasser 175 000 m², et la hauteur des bâtiments sur l'île ne peut dépasser celle prévue pour les bâtiments en bord de Seine, à savoir les 18 m de la façade-enveloppe, et, au cœur de l'île, celle prévue pour la Fondation Pinault, 40 m, l'équivalent de quatorze étages, hauteur déjà jugée importante à l'époque, eu égard au respect des vues sur les collines de Meudon et de Saint-Cloud. On est donc loin des chiffres nouvellement avancés pour les tours de bureaux prévues à 130 m (ou 90 ou 150 m ? personne ne sait très bien...). Si la révision du PLU s'impose, d'après vous, c'est donc parce qu'il faut aug-

menter le nombre de mètres carrés de bureaux : mais il est impossible de les construire sans penser aux parkings associés, alors qu'il n'en est prévu, dans le PLU actuel, que sur la pointe amont de l'île, et qu'on sait, d'après les études techniques, qu'on ne peut construire plus d'un niveau de parkings sur l'île. On est donc obligés de faire une révision du PLU pour construire des bureaux sans parkings... Il faudrait donc garer ces voitures sur le Trapèze, alors même que les deux projets du PLU et de la ZAC ne prévoient toujours que les deux parkings de 1200 places... M. le Maire, il faudrait appeler un chat un chat ! Une tour, c'est une tour ! Ce n'est pas une « construction plus haute aux formes plus libres ». Il faudrait dire pourquoi vous devez réviser le PADD et le PLU, aux associations qui ont participé depuis le début à ce projet, et surtout aux Boulonnais, qui vous ont élu il y a deux ans sur la promesse d'une « île Seguin dédensifiée à 110 000 m² », « une île verte et ouverte », programme qui était possible sans révision du PLU...

M. Labrunye

Monsieur le Maire, chers collègues. Je le dis ici sans enca-blures, je fus de ceux qui furent très réticents au choix de l'équipe de Jean Nouvel pour l'aménagement de l'île Seguin et ce pour diverses raisons. Et après une année de travail, force est de constater que les esquisses des lignes directrices qui avaient été proposées lors de l'appel d'offres, ont été très substantiellement réorientées et je suis très heureux que nous puissions ici, débattre d'un projet qui commence à prendre forme.

Lorsque j'avais participé à ces fameuses réunions de concertation, dont Madame Pineau vient de parler, j'avais à l'époque souhaité alerter la SAEM de l'intérêt à préserver l'une ou l'autre des structures industrielles qui existaient sur l'île ou sur le trapèze. Et la seule réponse qui me fut donnée était que certains éléments étaient déjà suffisamment inscrits dans le PLU et visaient la conservation, comme le bâtiment Dreyfus (bâtiment X), qui fut l'ancien siège de direction et le petit cabanon qui, comme je le répète souvent est une reconstitution, puisque la parcelle appartenant au père de Renault ne se situait pas ici à l'origine. Enfin le Square com, qui n'avait jamais servi à produire le moindre bout de voitures ainsi que les mémoires de façades. Et j'écrivais un jour dans La Croix que ce qui fait la qualité première des structures industrielles - et Jean Nouvel en a très largement parlé -, ce sont ces espaces intérieurs extraordinaires, très longs, très vastes et très grands, que Chemetoff a parfaitement su mettre en valeur sur l'île de Nantes.

Nous ne mettons donc pas en œuvre la table rase sur l'île Seguin ou la remise en cause du projet et je suis assez surpris de nous voir critiqués sur la question du mémorial car c'est bien l'équipe précédente qui a opéré cette table rase en démolissant le moindre des objets présents sur ce site. Et comme Jean Nouvel, je commence à parler de ce projet en regrettant ces démolitions, contre lesquelles d'ailleurs, nous aurions du déposer un recours.

J'espère que du côté de Meudon, cette leçon sera entendue et je profite de l'occasion pour m'insurger contre le dépôt de permis de démolir de l'usine Gaupillat, qui reste la seule usine encore debout sur cette belle courbe de la Seine.

Ce projet politique, ce programme d'une île de destination et la dynamique engagée par l'association de nombreux partenaires (privés et publics) c'est à vous que nous le devons Monsieur le Maire ! Et sa formalisation urbaine paysagère et architecturale qui nous est proposée par Messieurs Nouvel et Desvigne, doit maintenant devenir un projet partagé par les Boulonnais, qui sont collectivement propriétaires de cette île et qui sont les futurs bénéficiaires de ses équipements.

Deux questions sont régulièrement posées, celle de la densité en mètre carrés et celle de la hauteur des bâtiments. Non point qu'elles soient illégitimes, ces questions ne me semblent pas pertinentes. Pour une fois, nous disposons d'un édile politique et d'un architecte qui s'accordent à proposer aux habitants une forme urbaine évolutive. C'est-à-dire d'être à même d'être amendée au cours de ses réalisations en fonction des opportunités d'investisseurs qui se présentent et des débats qui seront formulés par les associations et les habitants. Nous disposons enfin d'un outil permettant la concertation à l'échelle urbaine et voilà qu'on nous demande déjà de fixer dans le marbre des côtes de niveau et un nombre de mètres carrés. Nous le voyons déjà sur le trapèze, les règles très contraignantes de gabarits urbains qui ont été fixées par le PLU et le règlement de la ZAC nous interdisent systématiquement dans les jurys de choisir les architectes les plus inventifs car ils dérogent aux règles et ne rentrent pas dans la constructibilité prévue.

D'ailleurs si aujourd'hui le conseil général peut lancer son programme de salle musicale et le mettre en route, c'est uniquement parce que les règles d'urbanisme qui concernent la pointe aval autorisent un vaste manteau de constructibilité, alors que pour le reste de l'île, le PLU dessine très exactement le plan masse, chose que je n'ai vue nulle part ailleurs et qui interdit évidemment toute évolution future.

La densité et la hauteur sont des questions importantes mais elles sont souvent très mal posées. Je donnerai simplement l'exemple de La Défense perçue comme un quartier inhumain mais qui est bien moins dense que le quartier haussmannien qui est pourtant vu comme la panacée de l'urbanisme. Pour moi, densité rime avec intensité et si nous aimons nos villes, c'est parce qu'elles sont denses d'activités, de services et de commerces.

Le plaisir que les Boulonnais peuvent avoir à se rendre à pied au cinéma, au théâtre, sur leur lieu de travail ou au centre commercial, ne s'explique uniquement que par la densité de la ville et on oublie souvent la qualité de la densité.

Au contraire, je trouve que l'un des points de discussions les plus intéressants, porte sur les transparences qui nous sont proposées sur ce projet. Transparence depuis la berge de

Billancourt vers l'île et vers Meudon, transparence depuis l'île vers la Seine, transparence depuis Meudon vers l'île.

Il existe un principe très dynamique adopté par l'équipe de Jean Nouvel, concernant ces traversées visuelles qui mettent en scène des profondeurs différentes, qui pour le coup, se démarquent très largement du projet de François Greter, qui proposait des failles raides coupées au couteau dans son précédent projet. Là, nous pourrions avoir de vraies discussions sur les points de vue à privilégier, sur les éléments remarquables à mettre en valeur, sur les éclairages de la lumière venant du Sud et qui sont attendus à travers ce filtre de construction.

L'autre idée centrale de Jean Nouvel est cette immense verrière centrale, qui n'a rien à voir avec celle qui était prévue, sous laquelle se loge un jardin. Au-delà de la réinterprétation industrielle et du rôle climatique attendu justifiant en soi ce projet, je trouve qu'il y a là une formidable idée pensée sur l'unicité de cette ville. En effet, tout le monde s'accordait à dire que l'île devait garder sa cohérence formelle et nous l'avions traduit par ce curieux concept de façade enveloppe, sorte de packaging urbain qui visait à emballer une suite de constructions hétéroclites. Et là, nous prenons le contrepied total de cette idée et l'unité se fait depuis l'intérieur, c'est-à-dire qu'on ne privilégie ni une mémoire de façade ni l'apparence mais bien leurs qualités intrinsèques.

La valeur des espaces intérieurs, la perspective vue depuis ce jardin vers les coteaux à travers les places couvertes et vers Meudon constituent probablement les plus belles perspectives de ce projet avec cet encadrement montrant le paysage comme un grand tableau et je dois dire que nous retrouvons là les qualités formelles que l'on connaît à Jean Nouvel.

Nous aimerions aussi voir se réaliser cette galerie côté Nord, pour une Maison de l'Histoire ou encore un nouveau musée des années 30, suspendu au dessus des eaux et rappelant la longue galerie que Catherine de Médicis et Henri IV firent construire au Louvre pour relier le château au Palais des Tuileries.

D'autres questions se posent cependant. La première tient à la cohérence architecturale de l'ensemble car nous comprenons encore mal comment les structures vont s'additionner les unes aux autres, notamment avec des bâtiments ponts ou des structures juxtaposées les unes aux autres, afin d'éviter l'effet cadavre exquis, qui a évidemment sa poésie mais qui a aussi ses limites.

Je fais donc une suggestion. Des prescriptions pourraient être faites sur les structures et sur les matériaux employés. Nous pourrions alors rêver d'une île entièrement bâtie de constructions montées à sec en assemblage d'éléments en métal en bois ou en verre, livrés par bateaux qui permettraient d'imaginer des édifices mutables, démontables et en quelque sorte recyclables. Mais j'avoue que dans le pays champion du monde du béton coulé en place, je mesure la limite de mon propos. Toujours est-il que si nous parvenions à

limiter la masse des matériaux et surtout favoriser la coordination des principes constructifs, nous aurons fait un grand pas vers l'objectif donné.

La deuxième question porte sur la desserte de l'île qui n'a pas été évoquée ce soir. En effet, il serait souhaitable un jour d'avoir un système de transport collectif, qui ne forme pas seulement une petite boucle dans Boulogne mais qui nous relie à d'autres pôles du territoire, à commencer par Vélizy, afin d'inscrire ce transport dans une logique globale et non dans une desserte touristique. Mais mon inquiétude vient en particulier de la desserte en autocar au regard du débit d'engins de ce type dans les centres de destination, que l'on peut viser à la Villette ou à Disneyland.

Enfin, ma dernière remarque portera sur la programmation même de l'île. A mon sens, il n'est pas exact de parler d'île Saint-Louis du XX^{ème} siècle, pour la simple et bonne raison que nous n'avons pas choisi de construire du logement, qui constitue la première croûte de la ville. En effet, nous avons délibérément choisi de ne pas faire une île de mixité programmatique du fait de l'absence d'habitations. Nous fonctionnalisons donc l'île, même si nous le faisons avec élégance et avec inventivité. Et cela a d'emblée des conséquences en termes de transport puisqu'il faudra se rendre sur cette île mais j'ai déjà évoqué le problème des autocars.

Nous la dédions donc au divertissement et à la culture et je dirais cyniquement aux commerces, puisque c'est ce qui a le plus augmenté ces dernières années dans les musées.

Je m'interroge donc sur la nature de ce que nous allons mettre en œuvre, notamment sur l'organisation spatiale des programmes, avec deux pôles attracteurs de part et d'autre de l'île et la galerie commerçante située entre les deux. Pourquoi ne pourrait-on pas se promener dans les jardins au son de la musique, prendre le bus au milieu des images numériques 3D, manger au restaurant en regardant un film ou un cirque, bref croiser les fonctions. C'est en inventant ces petites percolations programmatiques, qu'à mon sens nous sortirons du déjà vu. Aucun ne me dira que ce projet est utopique mais je rappelle à nous tous qui sommes hellénistes, qu'utopie ne signifie pas irréaliste mais signifie un ailleurs et je pense qu'inventer un ailleurs me semble être un programme idéal pour ce lieu de destination.

Mme Shan

Je serai beaucoup moins lyrique que Raphaël car je poserai des questions où l'on peut répondre par oui ou par non ou encore avec des chiffres.

Lors de la présentation du 13 octobre avec David Fagard, il était annoncé qu'il serait fait la concession d'un parking, pour un président de société voulant arriver en voiture sous son bureau. Ces parkings seront-ils souterrains sur l'île ? Comment comptons-nous opérer une discrimination entre les présidents de sociétés quand ils demanderont tous la même chose ?

Enfin dans la présentation, j'ai entendu parler d'une île dédiée aux véhicules propres, je pense donc que c'est ce que nous imposerons à ces présidents. Où se trouve la voirie ? Est-ce la petite rue que nous voulons la plus étroite possible ? Et est-ce celle-ci qui desservira les bureaux des présidents ?

Sur les constructions de grande hauteur, celles-ci nécessitent un ancrage de fondations qui seront à la mesure de la construction. A quel niveau devra-t-on aller sous le socle de l'île pour trouver un support calcaire permettant ces réalisations de surface ? Et avons-nous déjà une idée de l'endroit où se situe la nappe phréatique à cet endroit ?

Troisième question, pouvons-nous imaginer que la proposition faite ce soir, soit encore évolutive ? Nous nous étions félicités il y a quelques années du foisonnement d'idées citoyennes qu'avait suscité ce terrain à conquérir et je me rappelle qu'il y avait eu plus de 40 propositions qui étaient toutes assez riches. Il y a même eu des auditions de certaines associations dont notamment « la cité du savoir » mais aussi beaucoup d'autres. Aussi, quelle place est encore faite aujourd'hui aux habitants et à la société civile de Boulogne dans les propositions qu'ils peuvent avoir dans cet espace leur appartenant ?

Ensuite, j'aurai quelques remarques. La maquette est séduisante mais il est vrai que tous ces bâtiments translucides et transparents donnent un signal fort. Devons-nous en déduire que toutes les constructions seront donc uniquement en verre, rappelant ainsi les derniers étages de la non tour située sur le cours de l'île Séguin ? Devons-nous en déduire que les coteaux de Meudon resteront l'horizon du piéton Boulonnais car le promeneur sera surtout au niveau du sol, même si j'ai entendu qu'éventuellement, ces coteaux seraient visibles depuis des belvédères mais dont l'accès au grand public n'est encore pas acquis pour l'instant ?

Enfin c'est tout de même une île et je n'ai pas entendu grande chose sur le rapport à l'eau et sur la liaison fluviale qui pourrait exister entre le trapèze et l'île, ce qui est un peu dommage.

Mme Even

L'île Seguin intéresse certains Boulonnais et devrait pourtant intéresser la majorité d'entre eux. Ceux qui s'y intéressent se demandent comment sont établies les listes d'invitation aux différentes réunions, comme par exemple celle du 28 septembre qui ne semblait pas s'adresser ni à des riverains, ni à des associations d'environnement en particulier.

Pour la majorité des Boulonnais qui devrait être intéressée par l'île Seguin - et pourtant lors de la réunion du 13 octobre, nous nous sommes rendus compte que peu de personnes étaient présentes -, nous nous demandons pourquoi ce peu de personnes. Est-ce peut-être parce que le site de la ville qui avait mis cette réunion, n'avait mentionné ni l'heure, ni le lieu deux jours avant ? Aussi, nous pouvons donc nous demander

si la municipalité a une réelle volonté de concertation avec la population ?

Monsieur Baguet, lors de votre campagne électorale, vous aviez certes annoncé des bureaux (40 000 m²) pour un pôle privé média et culturel - ce qui avait peut-être un sens au regard de l'histoire de Boulogne-Billancourt - mais lors des réunions et des conférences de presse, vous ne parliez plus de bureau pour les médias mais uniquement de grands sièges sociaux.

Enfin, pouvez-vous nous apporter des précisions sur la norme adaptée au fonctionnement spécifique de l'île quand au besoin des stationnements privés ?

M. Tisseyre :

Monsieur le Maire, chers collègues. Pour analyser ce qui vient de nous être présenté ce soir, le terme de projet paraît présomptueux pour qualifier le contenu de cet exposé. Le terme d'avant-projet serait plus approprié concernant cet aperçu sur le devenir de l'île Seguin et de son environnement. En effet, peu d'éléments semblent concrètement figés pour l'instant. Concernant l'urbanisme, peu de renseignements sur le nombre de mètres carrés de bureau. Peu d'éléments aussi concernant les hauteurs des châteaux. Peu d'informations concernant le lieu de mémoire, si cher aux anciens Renault qui ont connu et pratiqué ce lieu par le passé industriel. Mais surtout, deux sujets essentiels restent à nos yeux sans réponses sérieuses.

Premièrement, la gestion des déplacements qu'engendrera de fait l'activité générée par ce lieu et deuxièmement, le chiffrage financier de la réalisation d'un tel programme, ainsi que son financement. Et je pense que ce dernier point intéresse au plus haut nos concitoyens boulonnais, grands parisiens, Ouest Séquanais et alto Séquanais.

Les modalités de déplacement peuvent s'analyser suivant trois critères. L'accès à l'île et son impact sur notre ville, la circulation intra-insulaire et les transports en commun.

Concernant l'accès, il concernera moult personnes. Tout d'abord, le nombre de salariés travaillant sur place. Ils seront réguliers et leur nombre dépendra du nombre de mètres carrés de bureaux mais aussi de l'activité commerciale. Puis, la clientèle de loisirs que générera toute l'offre de prestations et de loisirs préposés viendra se rajouter : l'hôtel, les commerces, les restaurants, les musées, la salle d'arts numérique, le cirque, les galeries d'art etc... Ce chiffre n'est pas négligeable et demeure variable en fonction de l'activité culturelle du moment.

Ces flux doivent être anticipés concernant le trafic de notre ville, qui connaît déjà une forte saturation de façon ordinaire, au risque de voir nos artères complètement embouteillées.

Concernant la circulation intra-insulaire, il nous est dit

dans le document de présentation : « la circulation y est volontairement très limitée ». Là encore, tout est matière à interprétation. La circulation se résumera au moins au ramassage des ordures, aux livraisons et aux différents services, comme La Poste ou encore les déménagements.

Quid maintenant des taxis ? Des cars se rendant à l'hôtel ou encore de l'exigence de certains PDG de voir leur voiture garée au sous sol de leur siège social ? Bref encore beaucoup d'interrogations et très peu de précisions.

Par ailleurs, nous dit-on, tout sera fait pour favoriser les circulations douces. Nous sommes bien sûr d'accord avec cet objectif mais comment imaginer cela sans concevoir en parallèle un maillage cohérent avec notre ville en matière de pistes cyclables - au point mort pour l'instant il faut bien le dire - ? Les Boulonnais ne viendront pas profiter du réseau cyclable insulaire si le prix préalable à payer est la traversée de la ville au risque de leur vie.

Enfin, les transports en commun restent un de grands projets et un sujet de préoccupation concernant l'avenir. En effet, seule la ligne 9 en l'état, surchargée aux heures de pointe, ne pourra à la fois absorber le trafic généré par le trapèze et l'île. Alors j'ai bien noté que vous citiez le bus en site propre, que j'espère à zéro émission de CO₂ mais donc nous n'avons vu jusqu'alors ni réel tracé, ni projet de travaux. Vous évoquiez aussi la ligne 10 mais l'accès à celle-ci se trouve assez éloigné pour une approche directe de l'île. Vous vous référez ensuite au métro automatique du Grand Paris et là aussi, il y a beaucoup à dire. Ce projet n'est pas arrêté, puisqu'il est actuellement en débat et nous en aurons un ici à Boulogne-Billancourt le 9 décembre prochain. Il se trouve en concurrence avec un autre projet pragmatique et moins onéreux (7 milliards d'euros contre 22 milliards) pour celui du Grand Paris. Au passage, nous pouvons nous demander si notre pays est réellement en mesure de financer un tel projet eu égard son endettement courant et son déficit budgétaire à hauteur de 8%.

Puisque nous parlons finances, permettez-moi de revenir « à terre », pour terminer avec ce dernier point, à savoir le financement de ce projet. Et là, mes questions sont très simples. Quel est son chiffrage et qui finance ?

Mme Vouette

Donc plus de 20 ans après l'annonce par Renault de son abandon de l'île Seguin, nous voilà à discuter d'un énième projet d'aménagement de cette île. Vus tous les commentaires qui viennent d'être faits sur le projet présenté, je ne sais pas si nous devons espérer que cela ne soit pas encore une séance d'explication de tout ce que nous n'allons pas faire. Pourquoi n'avons-nous rien fait ? C'est parce que l'aménagement des terrains Renault relevait d'un projet d'intérêt national et nous le savons tous ici. Billancourt représente un symbole de l'histoire sociale et industrielle de la France, c'est une emprise exceptionnelle à l'Ouest de Paris et il fallait donc un projet

d'intérêt national. Mais la Ville et la Majorité municipale n'ont pas voulu. C'est un peu comme la grenouille volant se faire aussi grosse que le bœuf et au bout de 20 ans, nous n'avons toujours rien fait. De plus, nous voyons bien que pendant toutes ces années, l'Etat n'a jamais soutenu les projets envisagés. Peut-être justement parce que cette dimension nationale était systématiquement niée par les édiles locaux ! Le dernier exemple est le projet raté d'implantation du musée de l'Histoire de France, qui je ne pense pas, reviendra sur Boulogne-Billancourt.

Donc non seulement, nous n'avons pas réussi à mettre en œuvre les projets présentés depuis 20 ans mais en plus, nous n'avons même pas réussi à garder ce qui aurait dû être sur l'île Seguin (comme la centrale Laprade). Tout a été rasé sans concertation, en particulier pour un projet de fondation Pinault qui n'a jamais vu le jour. Et là, je rejoins Jean Nouvel quand il parle de situation post-atomique.

Sur le fond, y-a-t-il des points positifs par rapport à tout ce qui avait été envisagé jusqu'ici ? Oui, je dis qu'il y en a au moins un, celui du concept d'île durable qui est clairement affiché. La Ville a vraiment pris beaucoup de retard pour intégrer ces nouveaux concepts modernes dans l'aménagement des terrains Renault et nous nous y mettons enfin. Nous n'allons pas boudier notre satisfaction et nous espérons que cela ira au bout.

Par contre pour revenir sur des points plus techniques - puisque Monsieur Nouvel est parti -, nous pouvons maintenant parler concrètement de ce qui peut inquiéter les Boulonnais car plusieurs points viennent annuler une impression qui aurait pu être positive en regardant la maquette.

Tout d'abord le projet de faire une petite ville dans la ville. Je suis désolée mais je n'adhère absolument pas à cette idée car je trouve que la force du symbole Billancourt ne se trouve pas dans l'idée de recréer une petite ville dans la ville sur l'île. Je trouve que cela n'est pas assez fort ni assez volontariste.

Ensuite, comme le disait M. Tisseyre, il y a également le problème du transport et le lien de l'île avec la circulation automobile qui est loin d'être clair. La possibilité d'un bus, à haute qualité de service ou non, cela fait maintenant trois ans que nous en parlons et nous n'avons toujours pas de bus sur l'île Seguin. C'est tout de même assez fort. Par contre, nous comprenons qu'il y aura des voitures. Cela devait être une île sans voitures, ce sera maintenant une île avec des voitures et des parkings. Pour qui et pour faire quoi ? Ce n'est pas très clair. En tout cas, nous avons bien compris que ce ne sera pas pour tout le monde.

Puis, l'idée, d'y installer un complexe cinématographique, laisse quand même quelque peu perplexe. A part pendant les quatre mois de belle saison, nous ne sommes vraiment pas persuadés que nos concitoyens vont se précipiter dans un lieu non seulement excentré mais en plus avec des trajets exposés en plein vent, pour rentrer chez eux après des séances de

cinéma nocturnes. Ou alors, il faudra les laisser venir en voiture et ils y seraient même encouragés ! De même, placé dans un endroit excentré, le conservatoire ne va pas faciliter la vie des familles qui auront à gérer les déplacements de leurs enfants avec en plus des instruments de musique à porter pour certains.

Monsieur le Maire, la dernière fois, vous avez essayé de me faire une démonstration pour m'expliquer que l'île Seguin n'était pas plus éloignée pour les familles que le centre-ville. Je regrette mais je ne suis pas d'accord. Faites un dessin et prenez un compas, vous verrez bien que la périphérie n'est pas l'endroit le plus pratique pour la majorité de nos concitoyens.

Si je résume donc, nous allons avoir des voitures, nous aurons un complexe cinématographique qui incitera les gens à vouloir se déplacer en voiture, un conservatoire où pour y venir et porter les instruments, il va aussi falloir prendre la voiture. Conclusion, nous sommes en train d'annuler grandement le concept d'aménagement durable dont nous parlions juste avant, ce qui est fortement dommage.

Enfin, autre point et nous en avons longuement parlé lors du dernier conseil municipal, le problème des équipements sportifs de la Ville. Il ne reste pas beaucoup d'emprises foncières à utiliser et là, malheureusement, nous voyons que sur toute l'île, là où il aurait été possible d'en implanter un, on ne voit toujours rien venir, alors même que la population va augmenter, qu'il y aura des bureaux et qu'il y aura un afflux de salariés qui éventuellement désireront faire du sport.

Je conclurai donc sur une impression globale extrêmement mitigée. Certes un projet existe et il faut bien en finir avec ce terrain vague car aujourd'hui, l'île Seguin en est un. Et ce terrain vague coûte très cher aux Boulonnais, puisque nous l'avons acheté et nous n'en faisons rien. Pour l'instant, c'est de l'argent sorti de la poche des Boulonnais pour rien. Mais au final, qu'avons-nous aujourd'hui ? Nous avons un projet éloigné des souhaits des Boulonnais. C'est un projet pour d'autres. C'est un projet de prêt à porter, tout ficelé où il n'y a pratiquement plus rien à modifier et qui en plus - et c'est ce qui me dérange le plus d'un point de vue démocratique -, ne correspond même pas au projet que vous aviez présenté lors des élections municipales.

M. Fournier

Etant à la culture, personnellement, je me réjouis d'un tel projet. Il est toujours amusant de constater que l'on ne cesse de faire la bataille d'Hernani et de rejouer la querelle des anciens et des modernes. En son temps Hausmann fut conspué et Ravel a été hué lors de sa première présentation du Boléro, musique qui aujourd'hui est encore la plus jouée et la plus détournée. Ainsi par exemple la chanson de Bécaud : « et maintenant, que vais-je faire », justement, que faisons-nous ?

Ce soir, nous nous présentons un concept et une feuille de tendance. Car il s'agit bien d'un concept ! C'est une île dédiée

à la culture, une culture nationale, locale mais aussi internationale qui nous permettra de rayonner dans le monde entier. Je crois que le rôle du politique est aussi de réinventer mais aussi de se réinventer. S'il n'y avait pas eu des visionnaires et des utopistes, où en serions-nous ? Si nous n'avions fait qu'écouter des idéologues, nous voyons ce que cela a donné. L'île Seguin dédiée à la culture nous l'avons rêvée et nous sommes en train de la rêver. M. Nouvel nous aide à rêver ! Notre rôle est que le rêve devienne une réalité, celle des Boulonnais et bien au-delà.

Je crois que pour une fois que les élus ont la tête dans les étoiles, tout en essayant de garder les pieds sur terre, cela est plutôt bon signe. Il est normal qu'il y ait beaucoup de questions et je crois que c'est aussi à nous tous - quelles que soient nos tendances et toujours sans idéologie, aucune -, de tenter d'apporter des réponses.

Alors ce terrain vague ne cesse de faire des vagues, beaucoup de vagues à l'âme bien sûr mais moi personnellement, j'ai envie de surfer sur cette nouvelle vague.

M. Baguet

Merci Monsieur Fournier. Je serai moins lyrique que vous et vais tenter de répondre de façon la plus exhaustive possible aux différentes questions et aux longues interventions des uns et des autres.

Nous retrouvons un fond commun avec des questions tout à fait légitimes. Certaines sont très concrètes et d'autres ont plus d'envergure.

S'agissant de Monsieur Cohen qui a distingué le faisable et le non faisable d'un côté et la programmation de l'autre, sur laquelle il s'est beaucoup étendu, je vous rappelle à vous tous qui semblez l'oublier que ce projet s'inscrit dans la vallée de la culture que j'ai maintes fois évoquée dans cette assemblée. Je vous rappelle aussi qu'il est porté par le conseil général et par l'Etat, ce qui donne effectivement une dimension internationale à cette partie de la Seine. Cette vallée de la culture démarre avec l'île Saint-Germain et la tour aux figures, se poursuit par l'île Seguin, qui sera le joyau dans cet écrivin exceptionnel de la plaine de Boulogne, de la courbe de la Seine et des coteaux de Meudon et de Sèvres. Sur la rive gauche, un établissement public culturel vient d'être créé et réunit la manufacture de Sèvres et le musée de la céramique. En descendant en aval de la Seine, on trouve l'île de Monsieur, avec les sports nautiques, les bâtiments de très haute qualité environnementale, ainsi que tout le lien avec le fleuve et l'environnement. Et sur la rive droite, côté Boulogne, on aperçoit les jardins Albert-Kahn qui vont bientôt faire l'objet d'une réhabilitation importante, et un peu plus bas, le musée Paul-Belmondo. Enfin, plus en aval encore se trouvent le parc et le Château Rothschild.

Nous nous inscrivons donc dans un ensemble et en parlant d'ambition ou d'utopie, nous nous trouverons complètement dans cette dimension d'ambition internationale. Je rap-

pelle souvent que si la rue du Point-du-Jour se nomme ainsi, c'est parce qu'elle était empruntée par les courtisans qui traversaient la Seine et franchissaient le gué de l'île Seguin pour se retrouver au Château de Versailles au lever du Roi. C'est ensuite, que Louis XIV a demandé la construction du pont (rue du vieux pont de Sèvres) qui prenait appui sur la pointe aval de l'île. Donc on se retrouvait dans cette vallée de la culture, comme le lien historique et culturel entre le cœur de Paris et le château de Versailles. Nous sommes en train de reconstituer cette histoire. On ne bâtit pas la dimension culturelle sur rien ! Effectivement, la culture doit reposer sur des fondements et je suis d'accord avec vous Monsieur Cohen. Donc nous revenons à l'histoire culturelle de notre pays. Et lorsque je dis que notre projet est d'une telle dimension qu'il va déplacer le centre culturel de gravité de Paris vers l'ouest, nous voyons bien qu'avec ce cheminement, lorsque nous parlions des bateaux-promenades ou lorsque François Pinault a voulu installer sa fondation sur la pointe aval de l'île, il n'avait pas d'autre ambition que celle de pérenniser les bateaux-bus, les bateaux-promenades et de capter un million des 24 à 25 millions de touristes venant en Ile-de-France, sur les 75 à 80 millions qui fréquentent la France chaque année.

Nous sommes vraiment dans cette dimension de l'extraordinaire. Avec la vallée de la culture, je viens de citer une accumulation de pôles de destinations. A ceux-ci s'ajoute un autre ensemble de pôles de destinations sur l'île, faisant que la Ville acquiert une dimension littéralement internationale. Je pense que nous pouvons être fiers de porter un tel projet. Tout à l'heure, Michel Desvigne vous a dit avec son émotion - que vous avez peut-être ressentie -, qu'il participait à une œuvre de dimension internationale. Il trouve cela extraordinaire et pense que le projet présenté par Jean Nouvel a complètement assimilé cette ambition et cette utopie chères à Boulogne-Billancourt. C'est pour cela que je suis très fier de travailler avec lui. Nous sommes quand même la première ville d'Ile-de-France après Paris ! Nous ne pouvons pas nous contenter de projets sans dimension.

Si Guy de la Liberté du cirque du Soleil a récemment décidé d'investir sur l'île Seguin, c'est quand même bien ! Il vient d'investir des dizaines de millions d'euros à Macao. Désormais, il s'enthousiasme pour un projet sur l'île Seguin ! Nous ne pouvons que nous en féliciter. Je ne sais pas si vous vous rendez compte de la dimension internationale que cela apporte à notre culture !

Je crois qu'il ne faut pas se figer. Vous avez besoin d'être rassurés avec des mètres carrés et des hauteurs mais nous n'en sommes pas encore à cette étape. Nous sommes dans un projet global qui s'adapte progressivement. Comme je vous l'ai dit, le protocole que j'ai signé hier a pris de l'ampleur par rapport aux négociations que nous avons engagées il y a quelques temps avec Madona Bouglione. Nous allons donc nous adapter et nous n'allons pas non plus faire n'importe quoi. Nous allons trouver un équilibre qui passera, s'il le faut, par quelques concessions.

S'agissant des parkings souterrains, j'ai eu le malheur de dire qu'un chef d'entreprise souhaitait venir sur l'île. A ce sujet, je vais vous raconter une histoire dramatique pour l'histoire de notre Ville. Saviez-vous que le siège de Microsoft devait s'installer sur la pointe amont de l'île ? A cause de la rigidité du projet, il s'est installé à Issy-les-Moulineaux, notamment car la municipalité de l'époque a refusé toute concession sur l'accès par le pont, ainsi que des parkings souterrains. Pour le président mondial de Microsoft, il n'était en effet pas question que l'on ne puisse pas venir en voiture au pied de son immeuble. Si nous avions fait cette concession en temps et en heure, Microsoft serait installé sur la pointe, et l'île aurait déjà décollé ! Il faut, là aussi, trouver une réponse car il n'est pas question de faire des centaines de parkings souterrains ! De plus nous ne le pouvons pas car techniquement, cela est difficile. Si le projet précédent avait intégré deux parkings de 600 places au pied des ponts Daydé et Barani, ce n'est pas pour rien. Par ailleurs, notre projet de réhabilitation du Pont-de-Sèvres prévoit une indépendance des parkings de General Electrics, de Paris Habitat et des copropriétaires, ce n'est pas pour rien non plus.

Nous avons revu le président de Monoprix - car il souhaite investir à Boulogne-Billancourt -, qui nous expliquait que s'il avait quitté le Pont-de-Sèvres, c'est parce que les voitures de ses salariés étaient régulièrement saccagées et qu'il avait réclamé en vain l'indépendance des parkings du Pont-de-Sèvres. Nous allons donc nous orienter vers une indépendance des parkings et chacun va les gérer. Il restera donc 800 places, qui deviendront propriété de la Ville et nous les confierons à un spécialiste de la gestion des parkings. Nous aurons deux fois 600 places plus 800 places nouvelles. Si nous développons des activités aussi ambitieuses, il faut bien évidemment prévoir des parkings idoines ! Là, nous en ajoutons 800 aux 1 200 déjà existants.

De plus à côté, nous avons le transport de la ligne 9. S'agissant de la ligne numéro 10, je n'ai pas souvenir d'en avoir parlé car elle est quand même assez loin. Si j'en ai parlé à l'époque, c'est parce qu'Arc express (projet porté par Monsieur Huchon) cherchait des points de raccordement aux lignes de métro pour relier entre eux tous les points de terminus. Il existait donc un projet de relier le terminus de la ligne 9 à celui de la ligne 10 mais celui-ci ne semble pas aboutir. Et je rappellerai quand même que Monsieur Huchon dans son projet, traite plus le nord-ouest et le sud-est de Paris que sur l'ouest. Nous sommes donc les oubliés du projet Arc express.

Nous bénéficions dorénavant d'un autre projet dans le cadre du Grand Paris et il faut s'en féliciter. C'est à l'initiative du Président de la République ! Ce grand projet de métro souterrain automatique apportera un nouveau souffle à l'ensemble de l'Ile-de-France. Alors que nous pâtissions d'un déficit de transports sur les terrains Renault, nous aurions dû commencer à réfléchir à cette thématique avant d'envisager l'aménagement des dits terrains. Nous ne l'avons pas fait. En plus, malheureusement, nous avons connu cette déception avec le tramway - et ce n'est pas la faute de la Ville de Boulogne-

Billancourt - qui devait partir du T2 et passer par Marcel Sembat pour aller à Saint-Cloud. Celui-ci été interrompu par une décision du STIF. Nous sommes en train de reprendre les négociations. En effet, le STIF considérant qu'il n'avait plus à financer ce tramway, le dossier a été confié au vice-président du conseil général chargé des transports, qui est en même temps vice-président des transports de GPSO et Maire de Meudon. Nous allons ainsi bénéficier de cette double casquette. Nous allons donc essayer de relancer ce dossier et avons saisi le STIF à ce sujet. Le fait que nous soyons une communauté d'agglomération de 305 000 habitants avec 160 000 emplois nous a permis de devenir autorité organisatrice de transports, statut qui nous permettra d'intervenir. J'ai dit au syndicat mixte du Val de Seine qui regroupe onze communes du département - puisque la région a souhaité partir sans que nous sachions pourquoi, car il s'agit d'un projet d'intérêt régional -, que nous allons remettre en place des transports traversant le trapèze et l'île Seguin, allant vers la ligne 9 et partant du T2, qui lui-même a été prolongé d'une côté à la Porte de Versailles et qui sera, de l'autre, prolongé de La Défense à Bezons.

Sur ce point, nous devons investir en matière de transport afin de desservir l'île Seguin. Un débat public est fixé le 9 décembre. Nous sommes les seuls, dans toute l'Île-de-France, à avoir ces deux options de projet de métro souterrain automatique avec une station sur l'île Seguin et une autre sur le Pont de Sèvres. Nous allons en débattre. Je n'ai pas de philosophie arrêtée sur le sujet. Nous ne pouvons que nous féliciter d'être dans le projet de desserte, car c'est exceptionnel. Je peux vous assurer que sur les plus de 1 700 communes d'Île-de-France, 45 maires ont aujourd'hui un point de desserte sur le plan de leur ville et les autres « pleurent » de ne pas figurer dans cette boucle. Nous devrions nous réjouir de ces bonnes nouvelles pour notre commune !

Ce nouveau moyen de transport favorise l'ouverture sur l'extérieur - et c'est aussi un des engagements de Guy de la Liberté -, et nous ouvre le champ des possibles et de la communication sur 11 millions d'habitants avec ce transport urbain qui fera toute l'Île-de-France ! En effet, au lieu d'un rayonnement départemental (environ 1,5 million d'habitants des Hauts-de-Seine), nous bénéficierons plus facilement de la venue de 2 millions de Parisiens (3,5 millions au total). Nous sommes en train de porter ce projet majeur. Il faut s'en féliciter.

Je ne reviendrai pas sur les mots de « panique » ou de « remplissage » car cela fait quand même deux ans que je travaille avec les membres du conseil municipal, avec la SAEM et un certain nombre de personnes. Il n'y a pas du tout de précipitation. Nous ne sommes pas dans le même degré de précipitation que lors du départ de Monsieur Pinault qui avait laissé tout le monde pantois. Là, il y avait eu du remplissage de fait avec des pseudo sièges sociaux. Nous sommes ici dans un concept qui s'appuie sur cette valorisation de la vallée de la culture. Je pense que nous tenons un projet de grande qualité et très ambitieux.

Ce qu'il faut retenir, c'est que le projet d'aujourd'hui repose sur un talus. Au-dessus du talus il y a un socle et de ce socle émergent des châteaux. Le niveau du socle d'aujourd'hui est moins haut que dans le projet précédent. Nous avons diminué la hauteur et même si Jean Nouvel avait défendu le mur façade enveloppe contre lequel je m'étais prononcé, j'ai réussi à lui faire entendre raison après des débats. De plus, ce mur, de 18 mètres de haut, coûtait très cher et était financé par les seuls contribuables boulonnais car il venait s'ajouter au coût d'aménagement de l'île. Ce mur faisait donc pratiquement le tour de l'île car il ne comprenait pas la fondation Pinault.

Il faut de la souplesse dans les projets. Si aujourd'hui le conseil général peut s'engager aussi rapidement dans le projet de pôle musical, c'est parce qu'il n'y a aucun PLU ni aucune contrainte sur la pointe aval de l'île. Cela avait été fait sciemment car M. Pinault voulait être libre de construire l'immeuble qu'il entendait. Dans sa sagesse, le conseil municipal avait fixé un PLU sur le reste de l'île mais avait donné carte blanche à François Pinault et à son architecte Tadao Ando. De temps en temps, il faut de la souplesse. Nous ne sommes pas obligés de mettre de la contrainte permanente. Il est vrai, comme l'a souligné Raphaël Labrunye, que dans les jurys de concours nous sommes parfois bridés, ce qui est dommage. Tant mieux si nous pouvons construire plus en hauteur à un endroit, un peu moins à un autre, afin de donner une variété harmonieuse sur l'île. Ne figeons pas les choses car nous risquerions de le payer cher après.

Monsieur Seydoux veut faire des cinémas avec une architecture révolutionnaire et des salles s'empilant les unes sur les autres. Je ne sais pas s'il trouvera la solution idéale mais nous n'allons pas le brider aujourd'hui ! Et s'il veut empiler les 16 salles de cinéma, nous parlerons partout dans le monde entier de ce complexe cinématographique. Et par rapport à l'histoire de Boulogne-Billancourt et de l'industrie du cinéma sur notre Ville, je ne suis pas honteux. Si nous rappelons par cette grande œuvre architecturale et par ces 16 salles de cinémas qu'effectivement, Boulogne-Billancourt est le berceau du cinéma mondial, j'en serais très heureux. Nous pouvons trouver des complémentarités et des réponses. Là encore, il ne faut pas figer les choses.

Juste un point technique. Vous avez bien fait, Madame Pineau, de lire le point 3 des évolutions d'orientation du PADD. Je suis complètement d'accord avec vous et la modification du PADD n'a presque rien à voir avec le projet. Si vous avez lu l'article 2 de la note, il s'agit des changements d'orientation du PADD, dus à l'évolution du contexte réglementaire. En effet entre temps, il y a eu une loi (Grenelle 2) qui modifie considérablement les textes. Cette loi, votée par les assemblées et publiée avec des décrets d'application, nous oblige à nous adapter. Si nous sommes réunis ce soir pour débattre, c'est essentiellement pour nous mettre en conformité avec le PADD, en raison de l'évolution de la réglementation et de la loi. Il n'est pas utile de fantasmer sur les mètres carrés et les hauteurs. En termes de contenu, cela pourra être plus important

ou plus dense. Je rappelle simplement que le niveau moyen est moins élevé que le précédent. C'est comme cela qu'il faut retenir les choses.

Comme l'a dit Raphaël Labrunye, les transparences apparaissent. Avant, nous avions un projet avec ce mur façade de 18 mètres faisant le tour de l'île où il n'y avait aucune transparence. Le citoyen, sur le trapèze, ne pouvait voir ni les coteaux de Meudon, ni les coteaux de Sèvres. Là, grâce aux transparences valorisées par Jean Nouvel, nous allons bénéficier de cette transparence ! Cela confère de la légèreté au projet. Pour autant, les châteaux seront un peu plus hauts. Je vous rappelle que la tour horizon de Jean Nouvel est moins haute que celles du Pont-de-Sèvres qui culminent à plus de 100 mètres de haut car en plus, elles sont construites sur un socle déjà élevé.

Tout est une question d'équilibre. Nous allons trouver le bon, entre la constructibilité et la partie économique. S'agissant des coûts, je rappelle que sont imputés sur le budget de l'île Seguin, la construction du pont Barani, les coûts des deux parkings de 600 places et un certain nombre d'autres choses. Il en a été décidé ainsi en 2003. Nous n'allons pas revenir sur les répartitions budgétaires définies entre le trapèze, les confettis et l'île Seguin.

Enfin, vous faites tous référence à ma campagne électorale. Je vous rappelle qu'à l'époque, des tracts étaient distribués déclarant que j'allais faire un jardin de sculptures qui coûterait 200 millions d'euros, et qu'il allait y avoir des procès. Deux ans plus tard, ces critiques n'ont plus cours ! Si nous avons augmenté les impôts c'est malheureusement parce que nous avons trouvé les caisses vides et le rapport qui vient de nous être remis prouve que nous sommes en train de nous rétablir au plan financier. Je me félicite des efforts consentis par tout le monde, élus, agents de la Ville, ainsi que Boulonnais. C'était nécessaire mais cela n'a aucun rapport avec l'île Seguin. Aujourd'hui, beaucoup plus de gens s'intéressent à l'île parce qu'ils sont motivés. Je trouve dommage, Monsieur Cohen, que vous n'ayez plus cet enthousiasme d'antan. Si vous n'êtes plus motivé, laissez votre place à des jeunes, car nous sommes tous là pour servir l'intérêt général et l'avenir ! Je trouve cela un peu triste et je n'ai pas du tout envie de vous retrouver dans une maison de retraite ! En tous cas, je ne suis pas pressé d'y aller. Je suis plutôt pressé que nous aboutissions sur ce sujet.

J'ai l'impression que ce qui vous dérange les uns et les autres c'est que vous vous rendiez compte que ce projet a l'air d'être le bon. C'est le fruit d'un enthousiasme collectif ; c'est un projet dans lequel tout le monde s'implique (le conseil général, GPSO). Je rappelle que GPSO supporte la moitié du financement autrefois prévu pour l'être entièrement par les contribuables ! Il faut dire que nous avons pris des engagements pour payer 130 millions d'euros ! Tous les ans, nous prélevons 12 millions d'euros sur le budget de la Ville pour payer les aménagements de l'ensemble du trapèze et de l'île. Depuis

que je suis Maire, nous avons réussi à redonner 65 millions d'euros (la moitié) à la communauté d'agglomération Val de Seine et maintenant à GPSO. Je m'en félicite. Nous sommes solidaires.

Vous parlez de l'art numérique. Excusez-moi, mais c'est un vrai succès. Vous avez vu le succès du festival numérique du cube d'Issy-les-Moulineaux ? Nous y sommes allés. Il y avait de la jeunesse partout, de la motivation et de l'enthousiasme ! Nous allons donner un deuxième élan à ce cube numérique. Je vous assure qu'il y a du public, la preuve, à Paris avec la « gaité lyrique », programme articulé autour du numérique. Inscrivons-nous dans ces projets d'avenir et ne regardons pas toujours le passé.

Je pense avoir répondu à tout. Sur le concept d'île durable, je remercie Madame Vouette de ses félicitations. C'est un sujet fondamental. Il faut que nous nous inscrivions dans le développement durable, je l'ai toujours dit. Sur le trapèze, nous sommes très heureux car nous avons porté le pourcentage d'énergie renouvelable de 39% à 65% et sur l'île Seguin, nous tendrons à 100%. Si nous y parvenons, ce sera un véritable succès et je souhaite que nous y arrivions tous ensemble, pour nous, pour les Boulonnais ainsi que pour nos enfants et les générations futures. Ce sera vraiment un exemple et on parlera vraiment positivement de la ville de Boulogne-Billancourt, de son rayonnement culturel et de son projet de développement durable.

Concernant les équipements sportifs, vous savez que leur implantation sur l'île était inenvisageable dans ce projet ; il aurait fallu s'y inscrire beaucoup plus tôt pour le faire. Nous avons proposé des solutions. Il y aura 7,5 ha d'espaces verts sur l'île et 7,5 sur le parc de Billancourt, ce qui fait 15ha d'espaces verts supplémentaires apportés aux Boulonnais. En contrepartie, nous allons rogner un peu d'espace sur un jardin qui n'était ni très bien aménagé ni véritablement exploité (parc des Glacières) pour y faire des équipements sportifs (notamment des courts de tennis), ce dont je me félicite. Nous allons donc pouvoir ainsi dégager de l'espace à Le Gallo pour y faire enfin les terrains de football que tout le monde attend depuis une dizaine d'années.

Nous progressons, nous trouvons des équilibres et des solutions. Aujourd'hui, je suis plutôt très satisfait de la signature du protocole. Peut-être aurons-nous un échec demain sur un autre dossier qui concernera l'île mais ce ne sera pas une progression linéaire. Je ne crie pas victoire avant que l'île soit terminée. Simplement, nous nous donnons les moyens de réussir ce projet avec des partenaires extrêmement solides, avec des acteurs très engagés mais surtout avec de grands professionnels tels que Jean Nouvel, Michel Desvigne ou encore Philippe Starck. Pour l'image de Boulogne-Billancourt c'est très valorisant.

C'est le message que j'essaie de vous faire passer. Si tous ensemble, nous pouvons dépasser nos querelles et nos histo-

res politiques du passé pour donner une image d'unité afin que notre Ville rayonne largement au-delà de son territoire, j'en serais très fier.

Je vous souhaite une bonne soirée. Nous nous retrouvons le 18 novembre pour le prochain conseil municipal.

Fin de séance : 23h18.

Le Journal officiel de Boulogne-Billancourt

Directeur de la publication : Pierre-Christophe Baguet - Co-directeur : Michel Sironneau

Rédaction : Services du cabinet du Maire

Maquette - Édition : Direction de la Communication

Hôtel de ville - 26, avenue André-Morizet - 92104 Boulogne-Billancourt cedex - www.boulognebillancourt.com

Tél. 01 55 18 53 00